



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**MIDI-PYRÉNÉES**

**UNE ANNÉE 2020**  
*pas comme les autres*

Document édité par France Nature Environnement Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directeur de la publication : Thierry De Noblens - Coordination et rédaction : Jean OLIVIER, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Aurore CARLOT, Elliot SHAW, Fiona JEGOU, Émilie MARSAUD et Jérôme BOURDELOT avec les bénévoles et salariés de FNE Midi-Pyrénées et des associations du mouvement.

Conception graphique : Emilie MARSAUD et Jean OLIVIER.

Première de couverture : Drone au dessus du Grand Rond à Toulouse - Avril 2020 © François REBOUL



# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

**MIDI-PYRÉNÉES**

## **BILAN DE L'ANNÉE 2020**

PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

# ORGANISATION DU BILAN

## PARTIE I

### Présentation & Rapport Moral 2020

Notre Bilan 2020 adopte une nouvelle organisation, pour faire toujours mieux ressortir l'information qu'il contient, et en permettre une lecture aisée aussi bien en format papier qu'en format numérique.

Il est structuré en 3 parties distinctes, autour du Rapport Moral, du Rapport d'Activité et du Rapport Financier, conçues comme des documents pouvant être lus et diffusés de façon autonome si besoin.

Cette première partie est rassemblée sous forme d'un document "2 pages", avec une brève présentation de Notre fédération en 2020, le Rapport Moral 2020 présenté par notre Président Thierry de Noblens et approuvé par notre AG du 18 juin 2021 et les Chiffres clés 2020, décrivant FNE Midi-Pyrénées.

## PARTIE II

### Rapport d'Activité 2020 de notre fédération - Nos ressources et moyens d'action

Le Rapport d'Activité 2020 vise à récapituler et présenter les actions menées au cours de l'année 2020 aussi bien par notre équipe fédérale de salarié.e.s, stagiaires et volontaires avec les bénévoles que par les fédérations départementales et associations membres. Il rappelle aussi les moyens pour ce faire.

Notre souhait est de bien faire apparaître et d'encourager la complémentarité entre actions des structures membres de la fédération et travail de notre équipe fédérale.

1) Nous récapitulons ainsi notre années 2020, avec les faits marquants pour l'équipe et les membres. (Image 2 : Notre année 2020)

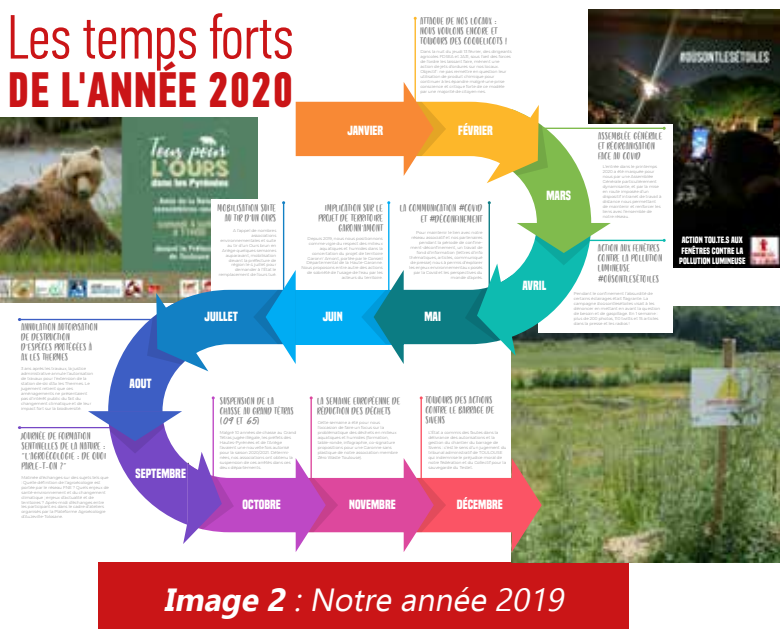


Image 2 : Notre année 2019

2 et 3) Les activités de l'équipe et des membres sont elles-mêmes traitées sous forme de fiches d'1 page chacune, présentées suivant un même format dans l'esprit des fiches d'un guide naturaliste. (Image 4 : Descriptif des fiches action)

L'idée est que ces « fiches actions » contiennent l'essentiel de l'information résumant ces actions et/ou permettant de s'en inspirer pour mener des actions similaires ailleurs et/ou ultérieurement.

4) Les fiches actions sont suivies d'une partie rappelant les moyens dont nous disposons pour mener ces actions et/ou que nous proposons à nos membres adhérent.e.s ou que nous proposons de façon payante.

**Titre** → **Bande dessinée**  
**LE PETIT CHEVELU HYDROGRAPHIQUE**

**Sous titre** → Projet de sensibilisation grand public pour faire connaître les enjeux du petit chevelu hydrographique et des têtes de bassins, milieux riches et fragiles à la source de nos principaux cours d'eau.

**Référent et contact** → **Aurore CARLOT**  
 Chargée de mission eau,  
 Animatrice bassin  
 a.carlot@fne-midipyrenees.fr

→ **Jérôme BOURDELOT**  
 chargé de communication web & audiovisuelle  
 j.bourdelot@fne-midipyrenees.fr

**Pictogrammes thématiques**

- Elementaires
  - eau
  - sol
  - air
- Biodiversité
- Climat
- Pollution
- Santé
- Agriculture
- Logement
- Energie
- Mobilité
- Industrie
- Loisirs

**Logigramme suivant les 4 axes**  
 Comprendre, Convaincre, Mobiliser et Défendre et photo de l'action

**COMPRENDRE**

Devant les enjeux multiples concernant les têtes de bassin versant (destruction de zones humides, pollutions, prélèvements, ruisseaux transformés en fossés...), il nous est apparu essentiel de sensibiliser le plus grand nombre au moyen d'outils ludiques sur la préservation de ces territoires qui hébergent les sources de nos principaux cours d'eau.

**DÉFENDRE**

Plusieurs milliers de personnes devraient bénéficier de ce projet.

**CONVAINCRE**

Création d'une BD sur les enjeux des têtes de bassin versant et du petit chevelu hydrographique. Vidéo réalisée pour accompagner la BD avec des interviews d'acteurs travaillant et défendant ces milieux fragilisés. Temps de formation et de présentation de ces outils sur des territoires de têtes de bassin (Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lot, Cantal) pour les diffuser au sein du réseau associatif.

**MOBILISER**

Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et à leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, kayakistes, Parcs naturels régionaux, marcheurs, scolaires...) de la région Occitanie. La BD et la vidéo pourront être diffusées plus largement via le mouvement France Nature Environnement.

**Verbatim** → C'est par là que tout commence. Par tous ces micro-ruisseaux qui se rassemblent pour faire nos rivières. On le surnomme "le chevelu". Fragile, à peine visible parfois et d'une grande richesse, il est aujourd'hui menacé d'être requalifié en fossé ou ravine et donc d'être exclu de la protection de la loi sur l'eau. Nous devons nous mobiliser pour le protéger." Henri Delrieu

**Chiffre clé** →

**Perspectives** ← Ce projet, en cours de réalisation, bénéficiera d'un accompagnement complémentaire sur 2021.

**Cofinancements publics** ←

## PARTIE III

### Rapport financier & comptes 2020

Avec le Rapport Financier 2020, rédigé par notre trésorier et approuvé par notre AG du 18 juin 2021, relevant les éléments notables et essentiels de nos Comptes 2020, nous faisons le choix de publier également de façon transparente notre Compte de Résultat 2020 tel qu'établi par notre cabinet comptable, certifié par notre Commissaire aux Comptes et approuvé par notre AG 2021.

Merci à toute l'équipe et aux structures membres qui ont "adhéré" à ce nouveau format, auquel ont plus particulièrement contribué Emilie MARSAUD et Jérôme BOURDELOT.

Jean OLIVIER - Directeur





# **PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL**

**8 NOTRE FÉDÉRATION EN 2020, EN QUELQUES MOTS**

**9 RAPPORT MORAL 2020, PAR NOTRE PRÉSIDENT**

**11 CHIFFRES CLÉS 2020**

# UNE FÉDÉRATION ASSOCIATIVE CITOYENNE

FNE Midi-Pyrénées est la fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques.

## REPÈRES

- Une fédération (statut d'association "loi 1901") créée en 1974, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux ;
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par les services de l'État ("protection de l'environnement", "conseil juridique", "éducation à l'environnement", "intermédiation de services civiques") ;
- Plus de 8500 adhérent.e.s affilié.e.s, 100 adhérent.e.s et bénévoles directs et des militant.e.s présent.e.s dans plus de 150 instances régionales de concertation et de dialogue ;
- Une gouvernance bénévole élue par l'Assemblée Générale annuelle pour représenter la diversité des adhérent.e.s avec 26 administrateurs/trices titulaires et suppléant.e.s et 8 membres du bureau.
- Une équipe fédérale composée (au 31/12/20) de 5 emplois salariés permanents en CDI, 3 emplois en CDD, dont 2 apprenti.e.s en alternance, de stagiaires et de volontaires en service civique.
- Un budget d'environ 300 000€/an fondé sur les cotisations et dons, des subventions publiques de l'État et des collectivités territoriales, la facturation de prestations et des gains juridiques.

## L'ÉQUIPE 2020

## NOTRE PROJET FÉDÉRAL, NOS MISSIONS ET NOS MODES D'ACTION

« Promouvoir et permettre une transition écologique à la hauteur des enjeux », autour de 5 axes :

### 0. FÉDÉRER

**FÉDÉRATION d'une IMPLICATION CITOYENNE pour la Nature et l'Environnement**  
> Mutualiser envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble.

### 1. COMPRENDRE

**CONSTITUTION d'un RÉSEAU de VEILLE et d'OBSERVATIONS CITOYENNES**  
> Constituer un réseau de veille, d'observations et de formations interactives.

### 2. CONVAINCRE

**MISE à DISPOSITION et ÉMISSION d'ALERTES et de PROPOSITIONS CITOYENNES**  
> Mettre à disposition, confronter, argumenter et rendre accessible des alertes et propositions constructives.

### 3. MOBILISER

**RELAIS et ORGANISATION d'ÉVÉNEMENTS et INITIATIVES CITOYENNES**  
> Impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'événements participatifs.

### 4. DÉFENDRE

**EXIGENCE et PROMOTION d'ACTES de PROGRESSIONS CITOYENNES**  
> Définir et mettre en œuvre des stratégies d'action et obtenir des victoires pour faire progresser les pratiques individuelles et collectives.





# RAPPORT MORAL

**THIERRY DE NOBLENS**

**Président de FNE  
Midi-Pyrénées**

*Bien entendu, après le chant des oiseaux retrouvé et l'heureuse surprise de voir des mammifères sauvages qui se hasardent dans les rues de nos villes, est venu le temps où nous avons compris que les décideurs de tout poil feraient tout pour retrouver leurs marques*

**C**her-e-s ami-e-s, C'est une année bien particulière qui vient de s'écouler. Un petit virus qui s'est propagé à une vitesse impressionnante tout autour de la planète en 2020 a changé le cours des choses. Pour quelque temps au moins, plus de transports aériens ou presque, une diminution spectaculaire de la circulation automobile pendant le premier confinement, un recours massif aux visioconférences, qui ont eu leur lot de problèmes techniques divers et variés, mais aussi l'avantage de diminuer très fortement les déplacements, y compris internationaux, et d'éviter par conséquent un nombre incalculable de trajets de tous types, à commencer par les nombreuses réunions que nous devons assumer avec nos partenaires ou au sein de nos propres structures.

Bien entendu, après le chant des oiseaux retrouvé et l'heureuse surprise de voir des mammifères sauvages qui se hasardent dans les rues de nos villes, est venu le temps où nous avons compris que les décideurs de tout poil feraient tout pour retrouver leurs marques.

Mais nous aurions dû y regarder de plus près dès le mois d'avril : les centrales à béton, les entreprises d'extraction de granulats ne sont pas restées longtemps fermées ; quant aux grandes surfaces, elles n'ont jamais aussi bien travaillé et pas du tout cessé leur activité contrairement aux petits commerces.

Ainsi le fol espoir que le monde d'après serait profondément différent s'est peu à peu évanoui pendant que montaient les problèmes individuels de millions de personnes enfermées chez elles, problèmes physiques et mentaux, problèmes économiques aussi pour beaucoup, solitude et détresse particulièrement pour la jeunesse ou les personnes âgées.

Passons sur les décisions plus ou moins absurdes et incohérentes qui ont jalonné la prise en charge de cette pandémie par les pouvoirs publics.

Dans cette période pour le moins troublée, notre fédération a tenu le cap, et après une réorganisation complète impulsée par notre directeur Jean Olivier, nous avons maintenu nos salariés et stagiaires en télétravail sans recourir au chômage partiel car il

nous paraissait important de pouvoir appréhender au mieux les problèmes environnementaux qui ne cessent de s'accroître au fil du temps.

Belle équipe assurément avec les 5 salariés en CDI, 2 en CDD, 4 en apprentissage, 2 en mécénat de compétence, les stagiaires et services civiques, en tout 18 personnes au 31 décembre 2020 que je tiens ici à remercier pour le travail effectué dans des conditions très atypiques et au long d'une année franchement éprouvante.

Point essentiel, la cohésion de l'équipe a été maintenue, et Jean Olivier a eu entre autre la difficile responsabilité d'aménager et de gérer les différentes tâches à accomplir dans un contexte tout à fait inédit.

## **QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020**

Tout d'abord, un acte très désagréable, dans la nuit du jeudi 13 février, des dirigeants agricoles FDSEA et JA31, sous l'œil des forces de l'ordre, mènent une action de jets d'ordures sur nos locaux.

En avril : Action aux fenêtres contre la pollution lumineuse #oùsontlesétoiles, car pendant le confinement l'absurdité de certains éclairages était encore plus flagrante, ainsi que le gaspillage d'énergie inhérent.

En juillet : manifestation devant la Préfecture de région le 4 juillet pour demander à l'État le remplacement de l'ours Gribouille tué à coups de fusil le mois précédent en Ariège. En octobre: Suspension de la chasse au Grand Tétrás (et au Lagopède alpin dans le 09) à la fois en Ariège et en Hautes-Pyrénées. Première fois depuis 2008 que nous obtenons un doublé de cette nature.

Décembre : L'Etat est condamné pour faute dans la délivrance des autorisations et la gestion du chantier du barrage de Sivens. En conséquence notre Fédération et le Collectif pour la Sauvegarde de la Zone humide du Testet voient leur préjudice moral indemnisé.

Mais il y a eu bien d'autres événements importants que vous découvrirez dans notre rapport d'activité.

Nous avons réussi également à équilibrer notre compte de résultat, ce qui ne fut pas une mince affaire. Vous aurez tous les détails sur les chiffres dans notre rapport financier présenté ensuite par Jérôme Calas, notre trésorier.

En 2020, FNE Midi-Pyrénées a enregistré l'adhésion de plusieurs nouvelles associations, ainsi que de la Fédération départementale des Pyrénées Orientales (FRENE 66), dont nous saluons l'arrivée au sein de notre fédération.

En ce qui concerne notre rapprochement avec FNE Languedoc Roussillon, demandé par les instances administratives (Préfecture de Région) mais aussi politiques (région Occitanie), ainsi que par notre Fédération nationale, nous n'avons guère avancé malgré plusieurs réunions en visioconférence avec une commission de médiation sollicitée par FNE LR.

Cependant, il semble clair maintenant, que plutôt qu'une fusion absorption, la solution serait sans doute dans une confédération qui laisserait une plus grande autonomie à chaque entité infrarégionale. Notre visibilité s'est encore accrue en 2020, nous avons publié de nombreux communiqués, environ 100 articles de presse ont repris les actions menées par FNE Midi-Pyrénées, avec également une présence toujours plus grande sur les réseaux sociaux.

### **POUR FINIR, DE NOMBREUX REMERCIEMENTS**

Tout d'abord pour les partenaires institutionnels, qui ont globalement augmenté leurs financements, et pour nos généreux donateurs,

Enfin vous tous, je tiens à vous remercier très sincèrement, une nouvelle fois, pour votre implication généreuse au service de l'intérêt général, dans le quotidien de nos actions avec d'autant plus de mérite que le contexte était pour le moins difficile.



# FNE MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES CLÉS




## Une fédération d'associations

**4** fédérations départementales  **8900** citoyens membres **26** administrateurs et membres du bureau  
**134** associations affiliées **21** salariés, alternants, volontaires

## Un mouvement militant

 **47** années de lutte active pour préserver l'environnement   
 **52** contentieux engagés  **+ de 2600 HEURES** de mobilisation de nos bénévoles  
**10 000** personnes sensibilisées  **57** DONATEURS soutiennent NOTRE FÉDÉRATION

## Une présence forte sur le web

 **2640** ABONNÉS YOUTUBE  **65%** de nos abonnés sont DES FEMMES de 25-35 ans  **2,7k** abonnés facebook  
**1353**  abonnés TWITTER  **+ de 100** articles dans la presse   
 **280** abonnés instagram EN UNE ANNEE





# RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 14** LES TEMPS FORTS DE 2020
- 17** NOTRE ÉQUIPE EN ACTIONS
- 35** NOS ASSOCIATIONS MEMBRES EN ACTIONS
- 45** NOS RESSOURCES & MOYENS D'ACTION

# Les temps forts DE L'ANNÉE 2020



## Tous pour L'OURS dans les Pyrénées

Amis de la Nature  
rassemblement

samedi 4 juillet  
à 11H00

devant la Préfecture  
de Toulouse

### MOBILISATION SUITE AU TIR D'UN OURS

A l'appel de nombreuses associations environnementales et suite au tir d'un Ours brun en Ariège quelques semaines auparavant, mobilisation devant la préfecture de région le 4 juillet pour demander à l'État le remplacement de l'ours tué.

JANVIER

### IMPLICATION SUR LE PROJET DE TERRITOIRE GARONN'AMONT

Depuis 2019, nous nous positionnons comme vigie du respect des milieux aquatiques et humides dans la concertation du projet de territoire Garonn' Amont, portée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Nous proposons entre autre des actions de sobriété de l'usage de l'eau par les acteurs du territoire.



JUILLET

JUIN

### ANNULATION AUTORISATION DE DESTRUCTION D'ESPÈCES PROTÉGÉES À AX LES THERMES

3 ans après les travaux, la justice administrative annule l'autorisation de travaux pour l'extension de la station de ski d'Ax les Thermes. Le jugement retient que ces aménagements ne présentaient pas d'intérêt public du fait du changement climatique et de leur impact fort sur la biodiversité.

### JOURNÉE DE FORMATION SENTINELLES DE LA NATURE : "L'AGROÉCOLOGIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?"

Matinée d'échanges sur des sujets tels que : Quelle définition de l'agroécologie est portée par le réseau FNE ? Quels enjeux de santé-environnement et du changement climatique ; enjeux d'actualité et de territoires ? Après-midi d'échanges entre les participant.e.s dans le cadre d'ateliers organisés par la Plateforme Agroécologie d'Auzeville-Tolosane.

AOUT

### SUSPENSION DE LA CHASSE AU GRAND TÉTRAS (09 ET 65)

Malgré 10 années de chasse au Grand Tétraz jugée illégale, les préfets des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège l'avaient une nouvelle fois autorisé pour la saison 2020/2021. Déterminées, nos associations ont obtenu la suspension de ces arrêtés dans ces deux départements.

### LA SEMAINE EUROPÉENNE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Cette semaine a été pour nous l'occasion de faire un focus sur la problématique des déchets en milieux aquatiques et humides (formation, table-ronde, infographie, co-signatures, propositions pour une Garonne sans plastique de notre association membre Zéro Waste Toulouse).

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

## ATTAQUE DE NOS LOCAUX : NOUS VOULONS ENCORE ET TOUJOURS DES COQUELICOTS !

Dans la nuit du jeudi 13 février, des dirigeants agricoles FDSEA et JA31, sous l'œil des forces de l'ordre les laissant faire, mènent une action de jets d'ordures sur nos locaux. Objectif : ne pas remettre en question leur utilisation de produit chimique pour continuer à les épandre malgré une prise conscience et critique forte de ce modèle par une majorité de citoyen-nes.

FÉVRIER

## LA COMMUNICATION #COVID ET #DÉCONFINEMENT

Pour maintenir le lien avec notre réseau associatif et nos partenaires pendant la période de confinement-déconfinement, un travail de fond d'information (lettres d'info thématiques, articles, communiqué de presse) nous à permis d'explorer les enjeux environnementaux posés par la Covid et les perspectives du monde d'après.

MARS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉORGANISATION FACE AU COVID

L'entrée dans le printemps 2020 a été marquée pour nous par une Assemblée Générale particulièrement dynamisante, et par la mise en route imposée d'un dispositif intranet de travail à distance nous permettant de maintenir et renforcer les liens avec l'ensemble de notre réseau.

## ACTION AUX FENÊTRES CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE #OÛSONTLESÉTOILES

Pendant le confinement l'absurdité de certains éclairages était flagrante. La campagne #oùsontlesétoiles visait à les dénoncer en mettant en avant la question de besoin et de gaspillage. En 1 semaine : plus de 200 photos, 110 twitts et 15 articles dans la presse et les radios !

AVRIL

#OÛSONTLESÉTOILES

ACTION TOU.TE.S AUX  
FENÊTRES CONTRE LA  
POLLUTION LUMINEUSE



MAI

## TOUJOURS DES ACTIONS CONTRE LE BARRAGE DE SIVENS

L'État a commis des fautes dans la délivrance des autorisations et la gestion du chantier du barrage de Sivens : c'est le sens d'un jugement du tribunal administratif de TOULOUSE qui indemnise le préjudice moral de notre fédération et du Collectif pour la sauvegarde du Testet.

DÉCEMBRE







# L'ÉQUIPE en actions



# FÉDÉRATION D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE, ACTUELLE,

pour la NATURE, l'ENVIRONNEMENT et le CADRE de VIE, d'ici et d'ailleurs !

## > PRÉSENTATION ET BILAN POUR 2020 DU PROJET FÉDÉRAL OPÉRATIONNEL DE FNE MIDI-PYRÉNÉES.

En 2020, l'action de FNE Midi-Pyrénées s'est (re)structurée - pour se renforcer - dans un contexte global :

- I) de prise de conscience générale croissante des enjeux multithématiques de nécessaire exigence éco-logique, indispensable à la préservation et à la bonne coexistence de l'ensemble du vivant, y compris des êtres humains,

- II) de nécessités multiples et concrètes de :

. renforcer la **FÉDÉRATION** de l'ensemble des initiatives, acteurs et dynamiques existantes et à créer, pour la planète,

. toujours mieux **COMPRENDRE** les situations, besoins, attentes, limites et possibilités pertinentes de changement,

. continuer à **CONVAINCRE** par des messages, outils et dispositifs accessibles à tou.te.s et sensibilisant largement,

. encourager la **MOBILISATION** de tou.te.s et de chacun.e, en tout lieu et à chaque instant, pour susciter l'action,

. promouvoir la **DÉFENSE** de réels changements de pratiques individuelles et collectives cohérents et efficaces,

FNE Midi-Pyrénées a ainsi engagé, depuis 2019, avec un déploiement fort à partir de 2020, une redéfinition novatrice de son projet fédéral opérationnel – et donc de son activité - autour de la réorganisation de son positionnement et de ses actions, pour une plus grande intégration et implication de son réseau associatif sur le terrain, sur l'ensemble des thèmes de l'écologie, et auprès de l'ensemble des publics, en lien fort avec des réseaux partenaires, acteurs socio-économiques et décideurs.

Notre projet fédéral – réaffirmé lors de l'Assemblée Générale de mars 2020 puis tout au long de l'année 2020 - vise ainsi à :



>Volet 0 - FÉDÉRER en rassemblant,



>Volet 1 - COMPRENDRE en observant,



>Volet 2 - CONVAINCRE en sensibilisant,






>Volet 3 - MOBILISER en impliquant,







>Volet 4 - DÉFENDRE en promouvant, pour d'autres manières de voir et de faire, éco-logiques.

Notre projet et nos actions portent sur l'ensemble des thèmes de l'écologie - nature, environnement et cadre de vie, autour de :







### > 3 GRANDES COMPOSANTES "ÉLÉMENTS-TERRE" :

-  - l'EAU et les milieux aquatiques et humides
-  - les SOLS, sous-sols et les milieux souterrains
-  - l'AIR intérieur et extérieur et les milieux atmosphériques

### > 4 PROBLÉMATIQUES ÉCOLOGIQUES MAJEURES :

-  - la BIODIVERSITÉ, constituant notre assurance vie à tou.te.s
-  - le CLIMAT, déterminant nos conditions de vie à tou.te.s
-  - les DÉCHETS et POLLUTIONS, générés par nos modes de vie à tou.te.s
-  - la SANTÉ-ENVIRONNEMENT, liée à notre qualité de vie à tou.te.s

### > 6 SECTEURS D'ACTIVITÉS HUMAINES IMPACTANTES FONDAMENTALES :

-  - AGRICULTURE-Pêche-Agro-alimentaire-Alimentation-Textiles : SE NOURRIR et SE VÊTIR
-  - URBANISME-Aménagement du Territoire-Écoconstructions-Logement : SE LOGER
-  - ÉNERGIES-Éclairage-Chauffage-Consommations et sobriété énergétiques : SE CHAUFFER et S'ÉCLAIRER
-  - MOBILITÉS-Transports-Déplacements alternatifs-Intermodalités : SE DÉPLACER
-  - INDUSTRIE-Productions et risques industriels-Commerces éco-responsable : S'ÉQUIPER
-  - LOISIRS-Tourisme-Culture écologiques (non traité directement en 2020): SE DÉTENDRE ET S'ÉPANOUIR

Concrètement, en 2020, le projet fédéral opérationnel de FNE Midi-Pyrénées s'est décliné pour chacune des 13 thématiques d'intervention fédérale en suivant, pour chaque thématique, les 5 grands volets méthodologiques (FÉDÉRER en rassemblant, COMPRENDRE en observant, CONVAINCRE en sensibilisant, MOBILISER en impliquant, DÉFENDRE en promouvant).

L'ensemble des actions proposées au titre du programme d'actions 2020 de FNE Midi-Pyrénées (et résumées par thématiques ci-dessous et détaillées dans le tableau 1 -logigramme) s'inscrivent dans une volonté forte de:

- meilleur recensement, animation et représentation des associations membres de FNE Midi-Pyrénées, et renforcement des échanges et interactions avec les réseaux partenaires,

- étayage de l'observation et connaissance collégiale des savoirs, des enjeux et des situations, du global au local et réciproquement, pour chacune des thématiques et de façon transthématique,

- (re-)organisation cohérente des contenus et outils de sensibilisation et de positionnement, allant du recensement et de la mobilisation de supports éprouvés, à la mise à jour et création de nouveaux positionnements, contenus et outils aujourd'hui nécessaires

- mise en œuvre d'un programme de mobilisation citoyenne nouveau et ambitieux d'itinérance territoriale régionale visant le recueil, la mise en débat et la formulation de propositions clés pour la transition écologique

- définition et adoption d'une stratégie claire, lisible et accessible de défense, en contre et en pour, en faveur de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie avec la recherche et le suivi de résultats.

Ainsi, voici une présentation de nos activités et actions (voir fiches thématiques, pages suivantes):

# Sentinelles de la nature

## FORMATION-SENSIBILISATION

Pour accompagner l'outil [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) et appréhender les atteintes et initiatives favorables pouvant être signalées.



### Aurore CARLOT

Chargée de mission eau,  
Animatrice bassin  
[a.carlot@fne-midipyrenees.fr](mailto:a.carlot@fne-midipyrenees.fr)



### Hervé Hourcade

Juriste  
[herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr](mailto:herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr)



## COMPRENDRE

[Sentinellesdelanature.fr](http://Sentinellesdelanature.fr) permet de sensibiliser le grand public, de faciliter les actions de nos associations et d'assurer un suivi quotidien des signalements et de leur traitement. FNE Midi-Pyrénées développe des actions de formations et sensibilisations sur l'outil à ses adhérents pour les aider à sa prise en main et à la compréhension des enjeux environnementaux qu'il peut soulever.



## CONVAINCRE

8 formations ont été organisées pour présenter l'outil et aborder des enjeux locaux via des apports techniques, juridiques et de cas concrets (déchets, agriculture, milieux aquatiques et humides, réutilisation des eaux usées traitées...). En plus, des temps de sensibilisation et d'échange ont permis d'aller plus loin sur l'agroécologie et la pollution au plastique des cours d'eau notamment.



## DÉFENDRE

Ce sont en tout plus de 200 personnes qui ont participé à ces temps de formation et de sensibilisation autour d'enjeux environnementaux et de l'outil [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr).



## MOBILISER

Ces journées et sorties sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et leurs adhérents, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...), sur la région Occitanie.



# +200 PERSONNES TOUCHÉES

Ce programme de sensibilisation a été largement plébiscité en 2020, et au regard des nombreux enjeux non encore explorés, il sera reconduit en 2021. Il s'ouvrira au bassin Adour Garonne avec des actions similaires qui seront portées par FNE Nouvelle Aquitaine en particulier sur l'eau.

# Valorisation d'initiatives FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

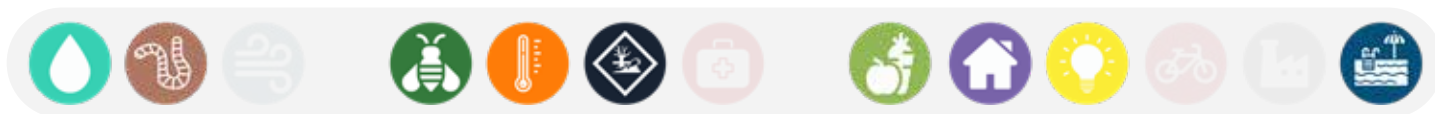
[www.sentinellesdelanature.fr](http://www.sentinellesdelanature.fr) - [www.balades-virtuelles.fne-midipyrenees.fr](http://www.balades-virtuelles.fne-midipyrenees.fr) - [www.youtube.com/channel/FNEMidi-Pyrénées](https://www.youtube.com/channel/FNEMidi-Pyrénées)



**Aurore CARLOT**  
Chargée de mission eau,  
Animatrice bassin  
a.carlot@fne-midipyrenees.fr



**Floriane FRELON**  
Volontaire en service civique  
f.frelon@fne-midipyrenees.fr



## COMPRENDRE

Certaines initiatives positives gagnent à être connues. Celles signalées dans sentinellesdelanature.fr sont valorisées en partenariat avec nos associations membres et partenaires, par des vidéos et balades virtuelles pour leur donner plus de visibilité. Exemplaaires et inspirantes, elles permettent de toucher un large public grâce à l'utilisation d'outils pédagogiques clairs et ludiques.



## CONVAINCRE

20 initiatives favorables ont été signalées en 2020 sur la Région. Parmi elles, 4 ont été valorisées via une balade virtuelle (îlot de permaculture et oasis bocagère dans le Tarn, renaturation du Roc de la France dans le Lot, prairies humides pâturées du Ségala Lotois), et 2 en vidéo visibles sur notre chaîne YouTube (plateforme agroécologie d'Auzeville, Humus et associés, toutes 2 en Haute-Garonne).

## DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes sont touchées par cette action via l'outil ludique balades virtuelles et notre chaîne YouTube bénéficiant de plus de 2000 abonnés.

## MOBILISER

Le dispositif sentinellesdelanature.fr a été mis en place en juillet 2019 en Midi-Pyrénées, l'outil balades virtuelles existe depuis 2015. La mise en valeur des bonnes pratiques à l'échelle de la région Midi-Pyrénées, réalisée depuis 2010, vise à faire connaître la richesse et la diversité des milieux, des acteurs et des initiatives existantes et les essaimer.

Au cours de l'année 2021, le volet initiatives favorables sera plébiscité également sur un nouveau projet, « Au'tour du climat » entraînant une mobilisation plus forte sur le signalement et la valorisation de bonnes pratiques environnementales sur la Région et le bassin Adour Garonne.

**6 INITIATIVES  
0 VALORISÉES**

# Sentinelles de la nature

## BILAN DES ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES



**Hervé Hourcade**

Juriste

herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Le mouvement associatif de FNE a toujours été destinataire et témoin des actes dégradant notre environnement.

Ce nouvel outil permet de sensibiliser le grand public, faciliter les actions de nos associations et assurer un suivi quotidien des signalements et des suites données.



### CONVAINCRE

L'outil numérique (site web et application pour téléphone mobile) est particulièrement adapté à l'identification rapide des atteintes environnementales (les décharges illégales, les pollutions des rivières, etc.).

### DÉFENDRE

Depuis sa mise en œuvre en juillet 2019, l'outil aura permis de résorber totalement ou partiellement 75 atteintes environnementales sur le territoire. Plus de 170 démarches ont été engagées auprès des autorités compétentes.



### MOBILISER

Ce projet se décline actuellement dans plusieurs régions françaises dont la région Occitanie, avec une mobilisation importante de nos fédérations et associations adhérentes.

# 465

## SIGNALEMENTS TRANSMIS

Avec une visibilité accrue dans les médias, le nombre de signalements continue d'augmenter. Il est prévu de rencontrer les différents acteurs sollicités et notamment les autorités compétentes : association des maires de France, service de l'Etat (DREAL, DRAAF, DDT) et l'Office français de la biodiversité.

# Le service juridique **FAIRE RESPECTER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT**



**Hervé Hourcade**

Juriste

herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr



## COMPRENDRE

Avec ses associations membres, ses bénévoles et les citoyens, le service juridique anime un réseau de veille citoyenne désireux de faire respecter le droit de l'environnement. Les formations juridiques sont l'occasion d'introduire aux grandes lois environnementales et leur application concrète sur le terrain.



## CONVAINCRE

Si nos réussites judiciaires visent prioritairement à faire sanctionner des infractions, nos actions juridiques sont aussi synonymes de sensibilisation du grand public, du monde de la justice (procureurs, juges) et des services de police et de gendarmerie. Le contentieux environnemental ne représente que 1% des condamnations pénales.



## DÉFENDRE

Le droit des espèces protégées a été mis à l'honneur avec de nombreux contentieux engagés à l'encontre des dérogations concernant l'effarouchement de l'Ours brun en Ariège, les parcs éoliens mortifères et les zones d'activités. Sur le plan pénal, de nombreuses plaintes et audiences ont eu trait aux pollutions des milieux aquatiques ainsi qu'à la gestion lucrative et illégale des déchets.



## MOBILISER

Le but du service juridique est de faire respecter le droit de l'environnement sur tout le territoire de Midi-Pyrénées avec l'appui de nos associations et adhérents individuels. Ce service fonctionne sur les fonds propres de notre fédération, ce qui lui assure son indépendance.



Les actions juridiques menées par FNE Midi-Pyrénées font partie de son « patrimoine génétique » et seront menées avec autant de mobilisation durant l'année 2021.

# 52 ACTIONS JURIDIQUES ENGAGÉES

# Animation du BASSIN ADOUR-GARONNE

Depuis 2008, FNE Midi-Pyrénées accompagne le travail de représentation et les actions de plaidoyer des associations de protection de l'environnement (APNE) membres du mouvement FNE pour la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et humides.



**Aurore CARLOT**

Chargée de mission eau,  
Animatrice bassin  
a.carlot@fne-midipyrenees.fr



## COMPRENDRE

Cette animation permet la structuration et l'animation sur l'eau des APNE du bassin, la consolidation culturelle sur l'eau et les milieux aquatiques et humides, le renforcement et l'accompagnement des APNE dans les commissions eau, un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, et enfin la valorisation des actions du réseau sur l'eau.

## DÉFENDRE

Une centaine de membres d'associations du réseau FNE et partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...) investis sur l'eau bénéficient chaque année de cette animation de réseau pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques sur le bassin Adour Garonne.



## CONVAINCRE

Temps d'échanges réguliers, veille sur les dossiers eau, lettre d'inf'eau mensuelle, suivi des commissions eau et appui technique et stratégique aux représentants associatifs, échanges avec plus d'une vingtaine de partenaires institutionnels (AEAG, DREAL, DRAAF, OFB, préfets, élus, syndicats de rivières...), communiqués de presse/avis/ articles sur le site internet de FNE Midi-Pyrénées.

## MOBILISER

En 2020 un avis a été rédigé dans le cadre du débat public en ligne sur la future Politique Agricole Commune, une tribune européenne pour stopper le subventionnement de la petite hydroélectricité impactant les rivières a été co-signée et un travail d'analyse et d'amendements a été réalisé sur les nouveaux documents de cadrage de la gestion de l'eau sur le bassin Adour Garonne.

**13 ANNÉES D'ANIMATION DE BASSIN**

La convention d'animation territoriale avec l'Agence de l'eau Adour Garonne court sur 5 ans (2019-2024). Ainsi l'accompagnement proposé se poursuivra sur cette période, avec en 2021 la consultation sur les nouveaux documents cadre de gestion de l'eau sur le bassin et le renouvellement des représentants au Comité de bassin Adour Garonne.





# Bande dessinée

## LE PETIT CHEVELU HYDROGRAPHIQUE

Projet de sensibilisation grand public pour faire connaître les enjeux du petit chevelu hydrographique et des têtes de bassins, milieux riches et fragiles à la source de nos principaux cours d'eau.



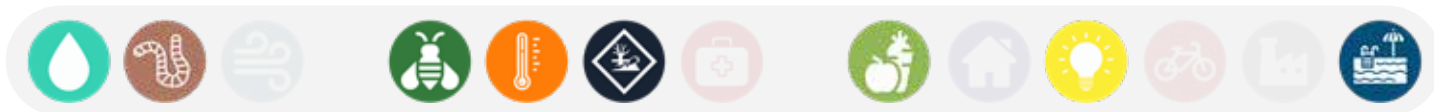
**Aurore CARLOT**

Chargée de mission eau,  
Animatrice bassin  
a.carlot@fne-midipyrenees.fr



**Jérôme BOURDELOT**

chargé de communication web &  
audiovisuelle  
j.bourdelot@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Devant les enjeux multiples concernant les têtes de bassin versant (destruction de zones humides, pollutions, prélèvements, ruisseaux transformés en fossés...), il nous est apparu essentiel de sensibiliser le plus grand nombre au moyen d'outils ludiques sur la préservation de ces territoires qui hébergent les sources de nos principaux cours d'eau.



### CONVAINCRE

Création d'une BD sur les enjeux des têtes de bassin versant et du petit chevelu hydrographique. Vidéo réalisée pour accompagner la BD avec des interviews d'acteurs travaillant et défendant ces milieux fragilisés. Temps de formation et de présentation de ces outils sur des territoires de têtes de bassin (Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lot, Cantal) pour les diffuser au sein du réseau associatif.

### DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes devraient bénéficier de ce projet.

### MOBILISER

Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et à leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, kayakistes, Parcs naturels régionaux, marcheurs, scolaires...) de la région Occitanie. La BD et la vidéo pourront être diffusées plus largement via le mouvement France Nature Environnement.

« C'est par là que tout commence. Par tous ces micro-ruisseaux qui se rassemblent pour faire nos rivières. On le surnomme "le chevelu". Fragile, à peine visible parfois et d'une grande richesse, il est aujourd'hui menacé d'être requalifié en fossé ou ravine et donc d'être exclu de la protection de la loi sur l'eau. Nous devons nous mobiliser pour le protéger. » Henri Delrieu »

Ce projet, en cours de réalisation, bénéficiera d'un accompagnement complémentaire sur 2021.



# Le collectif du Ramier sur l'Écoparc

## LES ACTIONS SE CONCRÉTISENT

Ce Collectif a pour ambition de participer à la transformation de l'Écoparc de la poudrerie, situé au sud de l'Île du Ramier, en un véritable théâtre de la transition écologique avec des jardins collectifs, une cantine éco-responsable, mais aussi des activités culturelles, inclusives et sportives.



**Emilie MARSAUD**

chargée de mission biodiversité/sols  
e.marsaud@fne-midipyrenees.fr



**Léon ZARAGOZA**

Volontaire en service civique  
l.zaragoza@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Depuis 3 ans, le collectif du Ramier agit au cœur de Toulouse et propose des projets pour lutter contre le changement climatique. Ce collectif est composé d'associations locales et citoyens. Le site de l'île du Ramier fait partie des grands projets de réaménagement urbain de la métropole. Plusieurs thématiques y sont abordées : la mobilité, l'écologie, le sport, la culture, etc.



### CONVAINCRE

3 des associations membres, dont FNE Midi-Pyrénées, ont signé une convention d'occupation d'une parcelle sur le site appelé « Eco-parc de la poudrerie », s'engageant pour un respect de valeurs environnementales exemplaires. Des projets sont proposés pour dynamiser le lieux avec les habitants des quartiers alentour sur différents groupes de travail.



### DÉFENDRE

Le collectif compte plus d'une centaine d'adhérents, associatifs ou citoyens. Plus de 150 jardiniers participent au jardin collectif. Nous avons obtenu plus de 1000 votes citoyens lors de l'appel à projet « ma solution pour le climat », reflétant le souhait d'engagement de nombreux individus. Nous avons aussi mobilisé les élus pour s'engager à nos cotés sur ce challenge environnemental.



### MOBILISER

2 actions ont mobilisé le collectif en 2020 : la transtoulousaine, le 11 octobre (événement consistant à parcourir la ville autour de 5 itinéraires en étoile, convergeant tous vers l'île du Ramier) et la réponse à un appel à projet citoyen régional, "ma solution pour le climat", nous permettant l'obtention de fonds pour pérenniser nos projets.



Le groupe biodiversité coordonné par FNE Midi-Pyrénées souhaite mettre en place des actions concrètes pour sensibiliser le public à la biodiversité (création d'un observatoire et d'un sentier pédagogique, mise en place d'inventaires, sensibilisation à la pollution lumineuse) et au sol (création d'un pédoscope et animation autour de la biodiversité souterraine).

**+100 MEMBRES ET ASSOES ENGAGÉS**

# Participation au Festival Agitaterre "CROQUE TON TERRITOIRE"



**Fiona JEGOU**

coordinatrice du projet fédéral, référente  
thématiques agriculture-alimentation  
f.jegou@fne-midipyrenees.fr



## COMPRENDRE

Nos modèles agricole et alimentaire ont un fort impact sur l'environnement et notre santé, il devient inévitable de repenser ces systèmes actuels. Pour faire connaître des alternatives locales et durables, FNE Midi-Pyrénées était présente au forum associatif du festival Agitaterre sur le thème de l'alimentation, organisé par l'association 3PA à Poucharramet le 13 septembre.



## CONVAINCRE

Des membres de FNE Midi-Pyrénées ont tenu un stand toute la journée, invitant les nombreux visiteurs à réagir au mur des engagements et aux panneaux de l'exposition 'Quand je mange j'agis sur mon environnement'. Le jeu de l'oie a attiré les plus jeunes sur le stand.

## DÉFENDRE

Lors de cette journée, de nombreux visiteurs de tout âge ont pu être sensibilisés aux enjeux de l'alimentation. Une douzaine d'entre eux ont exprimé la volonté de s'engager en tant que bénévoles au sein de la fédération.



## MOBILISER

FNE Midi-Pyrénées s'est mobilisée pour participer à cette 7e édition du festival aux côtés de plusieurs acteurs associatifs du territoire. Le stand a été animé par l'apprentie coordinatrice de projets agriculture-alimentation-climat et une stagiaire de FNE Midi-Pyrénées.



# 12 NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Le festival Agitaterre est organisé chaque année, il est fort probable que FNE Midi-Pyrénées anime un stand à la 8e édition !



# Au'tour du climat Occitanie

## UN PROJET POUR 2020-2023

Phase de préparation du projet (automne 2020)

L'objectif général du projet est de promouvoir des initiatives en faveur du climat et de l'environnement en Occitanie, afin d'encourager des changements de pratiques individuels et collectifs.



**Fiona JEGOU**

coordinatrice du projet fédéral, référente thématiques agriculture-alimentation  
f.jegou@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Les initiatives seront recueillies via l'outil "Sentinelles de la nature", et les signalements seront traités de manière transversale par des groupes thématiques, grâce à une grille de caractérisation. In fine, un annuaire des initiatives sélectionnées et des acteurs qui les portent sera élaboré, et ce sur plusieurs années.

### DÉFENDRE

Deux documents seront élaborés au terme du projet, pour préparer le suivi des résultats concrets du projet : (1) un cahier régional d'actions pour diffuser les propositions d'actions mises en valeur ; (2) un cahier de propositions et recommandations à destination des institutionnels et pouvoirs publics, visant à faire évoluer concrètement la législation et le changement de pratiques.

### CONVAINCRE

L'ensemble des outils pédagogiques et des ressources existantes du réseau seront mobilisés pour le projet, ainsi que ceux des réseaux partenaires qui souhaitent mutualiser leurs outils. Ces outils seront numérisés sur une plateforme de ressources en ligne, mise en place afin de pouvoir agir dans le contexte sanitaire actuel et d'être accessible sur l'ensemble du territoire.

### MOBILISER

Pour valoriser les initiatives, des événements et débats seront organisés en Occitanie. Les assos membres et partenaires bénéficieront d'une aide au déploiement de leurs projets et événements locaux. De plus, un parcours d'étapes de l'Itinérance climat sera élaboré grâce à des moyens de transports écologiques, aménagés avec des supports de sensibilisation itinérants.



# 13 ÉTAPES PLANNIFIÉES

Pour faire suite à la phase de préparation du projet, la phase de programmation de l'Itinérance climat sera lancée à partir de janvier 2021, avant les phases de lancement et de suivi. Le projet devant durer 3 ans, ces 4 phases par année type sont répliquables jusqu'en 2023.



# Les formations civiques et citoyennes

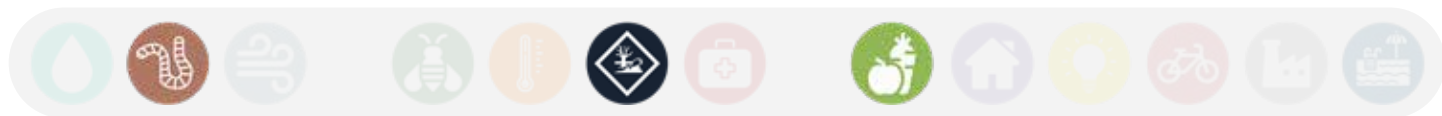
## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'objectif de la formation permet de prendre conscience de ce fait de société et pouvoir asseoir cette connaissance sur des éléments factuels précis. Ensuite, la formation permettra aux volontaires d'avoir des astuces et des solutions « clé en main » pour réduire le gaspillage alimentaire dans leur quotidien.



**Fiona JEGOU**

coordinatrice du projet fédéral, référente thématiques agriculture-alimentation  
f.jegou@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Fiona JEGOU, apprentie coordinatrice de projets à FNE Midi-Pyrénées, a animé quatre sessions de formations civiques et citoyennes sur la thématique du gaspillage alimentaire, à destination de volontaires en Service Civique (VSC).

### DÉFENDRE

Au total, 33 VSC ont pu être formés lors de ces sessions de formations en présentiel et distanciel.



### CONVAINCRE

Les formations se déroulent sur 2 jours : le 1er, théorique, porte sur les causes et enjeux du gaspillage alimentaire, ainsi que les solutions et leviers d'action locaux pour y répondre. Des outils pédagogiques sont présentés, notamment lors d'ateliers participatifs de partage d'astuces et recettes anti-gaspi. Le 2nd jour plus ludique consiste en un atelier cuisine anti-gaspillage.

### MOBILISER

2 sessions de formation ont été animées à Toulouse, 2 autres sessions ont été organisées en distanciel, en raison du contexte sanitaire particulier. La dématérialisation de la formation a abouti à quatre modules en format webinaire, qui conserve une dimension participative et ludique grâce à l'intégration d'outils numériques tels que des murs virtuels de post-its.

« J'ai eu l'occasion de participer à cette formation en tant que VSC il y a 3 ans et ce stage au sein de FNE m'a permis de passer du côté des animateurs, ce qui a été très enrichissant. Nous avons dû dématérialiser la formation, repenser son contenu et les échanges essentiels à la bonne transmission d'un message anti-gaspi de qualité. Pari tenu ! » Francesca Foti »

# 33 VOLONTAIRES SENSIBILISÉS



# Respirons mieux ensemble

## ANIMATION DE RÉSEAU

## MOBILITÉS-TRANSPORTS



**Jessica CORIDUN**

chargée de mission mobilités-transport  
j.coridun@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

En 2019, une 1ère rencontre avec des associations membres, des partenaires et des personnes intéressées avait fait ressortir un besoin de fédération sur la thématique des mobilités et des transports pour améliorer la qualité de l'air extérieur, sensibiliser les citoyens et initier des actions sur Toulouse Métropole puis plus largement sur la Région.



### CONVAINCRE

La mise en relation, la valorisation des actions de chaque association et la mise en commun des objectifs recherchés permet de renforcer la dynamique auprès des citoyens et de faire plus de poids auprès des pouvoirs publics.



### DÉFENDRE

Grâce aux connaissances spécifiques de chacune des associations, de nos bénévoles et à nos administrateurs, des articles, des communiqués de presse et des guides de compréhension sur la qualité de l'air en lien avec les transports car principale source de pollution, ont été élaborés.



### MOBILISER

3 associations ont participé à la construction de ce réseau et continuent d'œuvrer chaque jour pour des mobilités pertinentes et de meilleurs services de transports alternatifs à la voiture individuelle, qui contribue majoritairement à la dégradation de la qualité de l'air.



Toulouse et ses traditionnels embouteillages  
© Radio France - Thierry Bordas/LDM

# 3 ASSOCIATIONS MEMBRES TRÈS ACTIVES

Le projet « respirons mieux ensemble » se poursuit pour continuer d'agir positivement sur la qualité de l'air. La ZFE de Toulouse (Zones à Faibles Emissions) fait notamment partie des sujets importants et sur lequel FNE Midi-Pyrénées et d'autres associations ont déjà formulé des revendications.



# Les résidences séniories

## UN PARTENARIAT INNOVANT

Cette année, des ateliers ont été proposés dans les résidences séniories Canal du Midi et Castanet-Tolosan en vue de sensibiliser les personnes âgées aux enjeux environnementaux et d'échanger des connaissances.



**Justine PONTICELLI**

Stagiaire

j.ponticelli@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Un projet est né entre FNE Midi-Pyrénées et les Séniories Canal du Midi et Castanet-Tolosan suite à la sollicitation d'une résidente et ancienne salariée de l'association pour une problématique de tri dans sa résidence. Une convention a été établie pour permettre ainsi un cycle d'animation sur divers sujets liés à l'environnement pour partager des connaissances et créer des débats.

### DÉFENDRE

Les connaissances des associations de défense de l'environnement sont trop souvent inconnues des publics dit "en fragilité". Sensibiliser, c'est aussi faire évoluer le regard sur le monde, sur l'environnement proche et plus lointain, et redonner au public une place dans la société pour qu'ils apportent eux aussi leur pierre pour une humanité plus respectueuse de la planète.

### ALIMENTATION



**LA SOUPE AU POURPIER**  
Le pourpier est bien connu des jardiniers pour être une mauvaise herbe envahissante, il est possible de le manger en salade ou en soupe

**LES FANES DE RADIS**  
Le radis vous pouvez aussi faire un pesto : mixez les fanes avec un peu d'huile d'olive, des noix de parmesan, un peu de menthe, ou comme



**LA SOUPE AU POURPIER**  
Choisissez plusieurs jeunes feuilles que vous ramasserez avec des gants. Ajoutez selon votre convenance, des pommes de terre, carottes, navets.. et un peu de crème pour finir



14

Extrait du livret ©Justine Ponticelli

### CONVAINCRE

3 cycles d'animations ont été mis en place. Après une série d'échanges sur diverses thématiques, nous avons proposé aux séniories de mettre en valeur leurs connaissances en créant un livret "Trucs et astuces des Anciens", petit guide de solutions simples pour la génération active pour être plus respectueux de l'environnement au quotidien.

### MOBILISER

Malgré des problématiques sanitaires empêchant le bon déroulement des animations en présentiel dans les résidences séniories, une douzaine d'animations ont été effectuées et le livret a pu être édité et mis à disposition des résidents.

**20** RÉSIDENTS  
EN MOYENNE  
SENSIBILISÉS

Cette expérience a pour vocation d'être renouvelée dans d'autres établissements séniories sur le territoire. Le livret produit sera également un outil pédagogique proposé lors de formations, événements ou animations sur les sujets abordés.

# Réseau Air

## REDYNAMISATION DU GROUPE

Sous l'impulsion de Régine Lange et d'Alain Rivière, membre d'ATMO, le groupe air a vu le jour et propose au réseau FNEMP des rencontres bimestrielles entre acteurs concernés par les enjeux d'une meilleure qualité de l'air.



**Léonie WOLCK**

chargée de mission Santé Environnement et Solidarité  
l.bouche@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Un groupe de travail a été mis en place autour de la qualité de l'air et des enjeux qui en découlent. L'objectif est de monter en compétence sur les sujets choisis et, selon la thématique, proposer un avis argumenté ou des outils de sensibilisation. Nous nous réunissons tous les deux mois pour aborder un ou plusieurs sujets d'actualité : un à dominante rurale et un à dominante urbaine.

### DÉFENDRE

Nous avons une quinzaine de participants à chaque session pour une trentaine de personnes intéressées par les résultats de nos travaux. Les participants sont issus d'associations membres du mouvement FNE, d'adhérents individuels ou d'autres horizons. Ces rencontres sont ouvertes à tous.



### CONVAINCRE

Lors de la première réunion, en décembre 2020, nous avons présenté le questionnaire élaboré par Jessica CORIDUN sur la perception de la qualité de l'air par nos concitoyens. Les retours et observations des participants nous ont permis d'affiner les questions afin de diffuser notre enquête au printemps 2021.

### MOBILISER

Nous avons inauguré le groupe de travail en décembre 2020. L'occasion de poser les jalons et les objectifs de ce groupe. Les participants se sont montrés intéressés par le projet. La mobilisation est variable, tant dans les participants que selon la technicité des sujets abordés.

**30 PERSONNES MEMBRES DU GROUPE**

Nous continuons nos réunions tous les deux mois, c'est aussi l'occasion de faire intervenir des spécialistes. En février 2021, est prévue une réunion portant sur la Zone à Faibles Emissions en lien avec le groupe Mobilité de FNE Midi-Pyrénées et sur les outils pédagogiques de l'impact du chauffage au bois sur l'environnement et la santé.



# J'ai les pieds sur Terre, je protège mon sol

## SENSIBILISER AUX ENJEUX DU SOL

Les sols sont des écosystèmes essentiels qui fournissent des services précieux. Ils sont donc cruciaux pour lutter contre le changement climatique, protéger la santé humaine, préserver la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire.



**Emilie MARSAUD**

Chargée de mission biodiversité, sols et sous-sols  
e.marsaud@fne-midipyrenees.fr



### COMPRENDRE

Le sol est une ressource non renouvelable à l'échelle humaine. 33% des sols à l'échelle mondiale sont modérément ou gravement dégradés (FAO). Pourtant, il n'est encore que très peu pris en compte dans les politiques environnementales. Le manque de connaissances à son sujet nous conduit à créer des outils pour souligner l'importance de la diversité des sols et le rôle des sols vivants.



### CONVAINCRE

Élément constitutif d'un ensemble d'outils pédagogiques sur cette thématique, ce poster a pour vocation d'être utilisé pour animer des événements, des formations, des stands, etc. et pour tous les publics. Il rappelle les enjeux liés au sol sur nos 13 thématiques d'actions, en révélant à chaque fois un sujet de débat pour comprendre comment et à quel niveau nous pouvons agir.



### DÉFENDRE

Des bonnes pratiques sont valorisées, via principalement notre plateforme participative « sentinelles de la nature ». Par ailleurs, la commission européenne lance une consultation publique en vue de la révision, à l'horizon 2030, de sa stratégie thématique sur les sols publiée en 2006. Dans ce cadre, FNE Midi-Pyrénées mettra en place des fiches de positionnement sur la thématique.



### MOBILISER

FNE Midi-Pyrénées a mis en place un réseau thématique pour dynamiser les actions de ses associations membres. Des formations et des journées thématiques sont planifiées pour comprendre l'enjeu de la trame brune. Le poster servira de support aux actions sur le terrain pour les associations.



**1/4 DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE SE TROUVE DANS LES SOLS. (FAO)**

Une exposition de 13 panneaux est envisagée pour 2021, ainsi que différentes actions concrètes sur des sites ciblés pour sensibiliser à la préservation et à la qualité des sols.



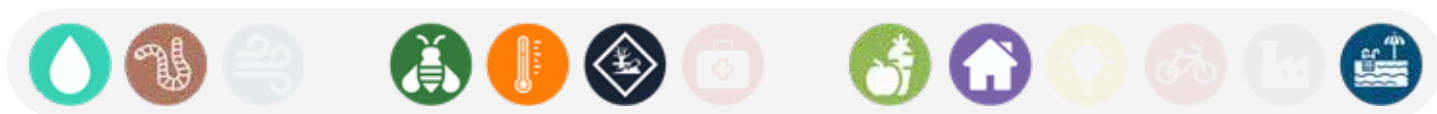
# NOS ASSOS MEMBRES en actions





# Lac de Montbel FACE À DES PROJETS D'APPROPRIATION DE L'EAU ET DES ESPACES NATURELS

Avec le projet Coucoco (tourisme haut de gamme) qui s'ajoute au projet de détournement du Touyre pour stocker plus d'eau pour l'irrigation, le lac de Montbel devient un nouveau symbole de l'appropriation privée des biens communs que sont l'eau et les espaces naturels, et ce à des fins purement marchandes.



## COMPRENDRE

Montbel, lac artificiel créé dans les années 80 pour l'irrigation, mais dont la partie à niveau constant a pu se renaturaliser au fil du temps, est l'objet de 2 projets peu vertueux. APRA le Chabot se mobilise depuis 2018 pour dénoncer leurs dérives illustrant les tendances régionales de développement du stockage de l'eau et du tourisme de luxe comme modèles de sécurisation économique.



## CONVAINCRE

Un travail d'analyse et de participation aux démarches de consultation / concertation a permis à l'association et ses partenaires d'exprimer leurs questionnements et désaccords auprès des porteurs de ces projets. Une plaquette expliquant les travers du projet a été réalisée, et un avis déposé dans le cadre de la consultation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Montbel.



## DÉFENDRE

APRA le Chabot et ses partenaires prônent un tourisme et un modèle agricole plus respectueux de la ressource en eau et de la biodiversité. Il en va de la résilience du territoire dans un contexte de changements globaux (changement climatique, effondrement biodiversité). Leurs actions ont engendré des dynamiques locales fortes !



## MOBILISER

4 soirées d'information et d'échange sur le projet de réalimentation du barrage de Montbel par le Touyre ont été organisées dans les communes autour du lac. Une manifestation contre le projet des cabanes haut de gamme a rassemblé 400 personnes début 2021. Des articles de presse sont sortis dans la Dépêche du midi, FR3 et 20 minutes.



Manifestation contre le projet Coucoco, 28/02/21  
© APRA Le Chabot

# 15 MILLIONS D'EUROS D'ARGENT PUBLIC POUR DÉTOURNER LE TOUYRE

La mobilisation contre ces projets se poursuit en 2021. Par ailleurs APRA le chabot est toujours investie sur la cartographie des cours d'eau, contre l'usine d'embouteillage d'eau de Merens-les-Vals, les projets de microcentrales hydroélectriques ainsi que la multiplication des projets d'investissement pour la neige artificielle dans les stations de ski ariégeoises.

# Restauration de la biodiversité des zones humides

## RÉ-INTRODUCTION DES CASTORS EN ARIÈGE



### COMPRENDRE

Le CEA constate et déplore la dégradation des zones humides et de la biodiversité liée aux cours d'eau ainsi que les problèmes croissants des crues, d'étiages et des pollutions chimiques. Depuis 2 ans nous proposons et travaillons sur un projet de ré-introduction du castor sur des cours d'eau en Ariège avec le but de permettre la recolonisation du bassin amont de la Garonne.

### DÉFENDRE

Depuis 12 millions d'années il orchestre la vie des cours d'eau en entretenant une mosaïque mouvante de petits milieux très variés. Des espèces rares retrouvent grâce à lui les milieux qui leur conviennent. En exterminant le castor pour sa fourrure et la viande, les humains ont privé les milieux aquatiques de cette espèce clé de voûte, ingénieur d'écosystème infatigable et expérimenté.



### CONVAINCRE

Présent jusqu'au 16ème siècle, le castor est peu connu. De nombreux documents scientifiques montrent qu'il peut être un allié, entre autre par ses barrages qui diminuent et étalent les pics de crue et augmentent les débits d'étiage. Ils retiennent les matières en suspension et les pesticides qu'elles transportent. La remontée du lit des ruisseaux ré-alimente les nappes alluviales...

### MOBILISER

Ce projet d'utiliser une espèce comme un outil de la biodiversité est novateur pour la France mais déjà en cours en Europe et ailleurs. Pour notre association, déjà débordée par plein d'autres sujets, ce dossier est un peu lourd à mener et avance du coup lentement. Nous souhaitons associer à cette action le plus de personnes possibles, compétentes ou non.

Ce projet au long cours nécessite de la concertation territoriale et une volonté multi-acteurs. Un grand projet pour une association entièrement bénévole, qui a déjà commencé les prises de contacts, mais qui demande des moyens financiers et humains supérieurs pour pouvoir aller plus loin. Afin de soutenir le CEA, FNE Midi-Pyrénées envisage un appui à formaliser.



# La lutte continue

## LES DÉCHARGES SAUVAGES EN BORDS DE GARONNE

Grosse opération de nettoyage d'un bras mort de Garonne et plaintes contre deux décharges sauvages dans le Comminges.



### COMPRENDRE

Présente sur le sud-ouest de la Haute Garonne, Nature Comminges est une sentinelle de la nature. Elle suit l'évolution des milieux naturels du territoire depuis 20 ans et surveille les conséquences des activités de l'homme sur la nature. Les décharges sauvages sont un enjeu récurrent.



### CONVAINCRE

Dans le cadre d'une collaboration avec le lycée agricole de Saint-Gaudens, l'association et le Collectif « zéro pesticide - zéro déchets » ont proposé le ramassage de déchets à Valentine/ Villeneuve de Rivière: 1,5 km de détritrus dans un bras mort de la Garonne. Un 2ème chantier sur le même site a été programmé, avec l'aide du SIVOM, dans le cadre de la SERD.



### DÉFENDRE

Nature Comminges et FNE Midi-Pyrénées ont également déposé 2 plaintes : l'une pour l'abandon de grandes quantités de déchets en partie dangereux en bordure immédiate de la Garonne, sur la commune de Labarthe-Inard, l'autre pour l'abandon d'une grande quantité de déchets en bordure immédiate de la D5B, sur la commune d'Estadens.



### MOBILISER

Une 100aine d'élèves a remonté du site de quoi remplir une benne et une 50aine de pneus (les pneus sales étant refusés par les usines d'incinération et le ramassage étant payant). Ils ont été finalement repris par le SIVOM. Lors du second chantier, la mobilisation des 2 communes et d'une 40aine de personnes a permis de remonter environ 2 tonnes de déchets dont 900 kg de pneus.



© Nature Comminges

**2 TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉS**

Nature Comminges a mis en relation la mairesse de Villeneuve de Rivière et FNE Midi-Pyrénées pour explorer des actions de remédiation pérennes afin d'éviter que ce bras mort de Garonne redevienne la décharge du coin.

# Les abeilles solitaires CES GRANDES INCONNUES

Elles sont essentielles à la pollinisation et pourtant bien moins connues que l'abeille domestique.

"Sur les 2 sites de jardins familiaux, une quinzaine d'espèces d'abeilles solitaires déjà répertoriées, il est essentiel de leur apporter des sites de nidification adéquats : terre tassée, hôtels à insectes, friches et des sources de nourriture : arbres, arbustes et fleurs variées toute l'année" Dominique Dupouy



## COMPRENDRE

Cette action vise à mieux connaître les différentes espèces d'abeilles solitaires et la compétition de que l'abeille domestique exerce sur elle, surtout en milieu urbain.



## CONVAINCRE

Le but est d'expliquer le rôle fondamental des abeilles solitaires dans la pollinisation et donc dans le maintien de la biodiversité.

Nous avons également créé une exposition à destination du grand public.

## DÉFENDRE

Toutes ces actions visent à agir contre les pesticides, le bétonnage et les monocultures .



## MOBILISER

Faire fabriquer des hôtels à insectes même modestes sur son balcon, dans son jardin ou sur l'espace public.

Inciter à fleurir le plus possible les espaces avec des fleurs tout au long de l'année.



© Dominique Dupouy

**40** GÎTES À ABEILLES FABRIQUÉS

Une exposition sur les pollinisateurs sauvages en ville est en cours de réalisation, elle sera à disposition des mairies, maisons de quartiers, espaces culturels... pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes

# Lutte contre les décharges sauvages

## FAIRE RESPECTER LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Réutiliser et recycler pour prendre conscience que nous devons limiter notre consommation à notre strict nécessaire : ce n'est pas le choix d'une société consumériste qui prend tout ce qu'elle désire dans les ressources de la Terre sans se soucier de ce qu'il va rester pour les autres et surtout pour la Terre.



### COMPRENDRE

Alors que les déchets de la consommation devraient être considérés comme une matière noble et avec beaucoup de valeur, ils se retrouvent délaissés dans les villes et la nature pour devenir une source de pollution comme avec les décharges sauvages.



### CONVAINCRE

Les pouvoirs publics, notamment les municipalités ont un rôle majeur dans la recherche et l'application de solutions en faisant, par exemple, appliquer la législation concernant l'abandon de déchets sur le domaine public ou privé.



### DÉFENDRE

En 2020, nous avons signalé aux municipalités concernées 4 décharges illégales sur deux communes : après des courriers, des relances de notre association et parfois l'aide de Sentinelle de la Nature, toutes ont été nettoyées mais toujours moins bien qu'un ramassage citoyen.



### MOBILISER

En parallèle, nous avons organisé des ramassages citoyens, non sans difficultés, pour nettoyer ville et campagne mais nous avons aussi proposé aux communes de mettre en place une véritable politique du déchet.



© Ma Terre

## 4 DÉCHARGES SAUVAGES IDENTIFIÉES

« A partir du 17 mars, la France est à découvert climatique » L'affaire du Siècle, mars 2021. Les déchets ne doivent plus finir enfouis ou incinérés et surtout doivent être limités et ne plus finir dans la nature. Face à leur immobilisme, notre ambition est de mettre en demeure notre commune et les communes environnantes de mener une réelle politique du déchet.



# LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE OUTIL STRATÉGIQUE DE MOBILISATION AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

NEO accompagne les collectivités pour mieux connaître, valoriser et préserver leur patrimoine naturel. Dans le cadre du « Programme d'accompagnement des acteurs à la prise en compte de la Biodiversité », NEO participe à la mise en place d'outils stratégiques d'actions locales de valorisation et de protection de la biodiversité.



## COMPRENDRE

L'ABC est une démarche sur 2 ou 3 ans, réalisée par une commune ou une intercommunalité, visant à mieux connaître sa biodiversité et cartographier les enjeux spécifiques qui y sont liés. Il permet d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les différents acteurs autour de la préservation de la biodiversité et à sa prise en compte dans leurs démarches d'aménagement.



## CONVAINCRE

L'ABC est une réelle aide à la prise de décision pour la valorisation et la protection du patrimoine naturel grâce à trois objectifs : 1) la réalisation d'inventaires naturalistes; 2) la production de cartographies d'enjeux de biodiversité à intégrer dans les projets (SCoT, PLUi, PLU) ; 3) la production de documents sur à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.



## DÉFENDRE

En 2020, au cours de l'Appel à Projet (AAP) dédié à la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB), Nature En Occitanie a accompagné plusieurs communes afin de présenter leur candidature. Sur les 12 projets lauréats en Occitanie, 6 bénéficieront de l'appui technique de l'association.



## MOBILISER

Depuis 2016, NEO a accompagné plusieurs communes à la mise en place et au bon déroulement de leur ABC. La mobilisation citoyenne lors d'un ABC n'est pas à négliger. Elle permet aux habitants de se poser des questions sur les leviers d'actions qui sont à leur portée et de mieux accepter les décisions futures de leurs élus.



© Nature En Occitanie

**6** ABC  
ACCOMPAGNÉS  
PAR NEO

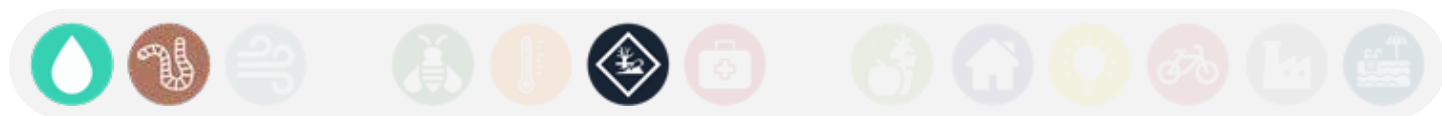
En 2021, Nature En Occitanie continuera d'accompagner de nouvelles communes afin de présenter leur candidature aux nouveaux appels à projets lancés par l'Office Français de la Biodiversité.

Sauzet Nature Environnement et Développement (SNED) est une association locale qui agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie dans le secteur du Sauzet.

Carnac Rouffiac Vie - Environnement (Carrouve) vise à protéger l'environnement, préserver et améliorer le cadre de vie sur le territoire de ces communes et des communes limitrophes.

# Face à la crise sanitaire, TOUJOURS MOBILISÉS POUR SENSIBILISER

Comme pour la plupart des associations, nos activités ont été réduites du fait des confinements successifs, limitant les rencontres de terrain, qui sont la bonne raison d'être des associations locales.



## COMPRENDRE

Le contexte sanitaire suscite une réflexion sur les relations que nous entretenons avec la nature. Pour le meilleur : la limitation du périmètre de nos activités nous a conduit à consacrer plus temps à l'observation de notre environnement immédiat, à la protection duquel nous souhaitons sensibiliser le plus grand nombre de nos concitoyens, à temps espérons-nous, pour éviter le pire.



## CONVAINCRE

Nous avons continué nos échanges de points de vue sur la question du changement climatique, et discuté des espoirs que nous pouvons placer dans les alternatives, notamment des questions posées par la transition énergétique et l'évolution des pratiques agricoles dans notre territoire rural.

## DÉFENDRE

**Sur la transition énergétique:** Contre un projet démesuré de « parc » photovoltaïque sur 66 ha à Montcuq et pour des projets citoyens à impacts limités sur des terrains communaux ou privés de dimension raisonnable (7000 m<sup>2</sup> à Brengues pour Céléwatt). **Sur l'évolution des pratiques agricoles:** faire face au changement climatique et comment réduire l'utilisation des pesticides ?



## MOBILISER

Sensibilisation à l'environnement et à la nature :

Nous avons réalisé des animations pédagogiques auprès des élèves de l'école élémentaire du RPI : plantation d'une haie; comprendre son rôle environnemental ; identification des plantes et élaboration d'un herbier...

Les associations locales produisent et relaient les informations du réseau. Elles constituent un vecteur important de la vie fédérale. Elles participent à l'évolution des idées et des pratiques qui modèlent nos modes de vie et façonnent notre monde, pour un avenir que nous espérons meilleur.





# **NOS RESSOURCES** & moyens d'action

# NOS MOYENS HUMAINS

L'action de notre fédération s'appuie sur une articulation entre instances de décision et de gouvernance (AG, CA et Bureau) et une équipe salariée au service du projet fédéral et à l'écoute des membres de la fédération, avec la possible mise à disposition de temps salarié et/ou volontaire.

## NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE >

Notre activité et les orientations stratégiques qu'elle implique reposent centralement sur notre AG, Assemblée Générale annuelle qui se déroule en général sur une journée à la Maison Régionale de l'Environnement (MRE) à Toulouse.

Sont invité.e.s à y participer l'ensemble des adhérent.e.s individuel.le.s de nos fédérations départementales et

thématiques ou associations membres, ainsi que l'ensemble de nos adhérent.e.s individuel.le.s direct.e.s.

Notre AG 2020 s'était tenue le vendredi 18 juin 2021 à la MRE à Toulouse, avec une matinée dédiée aux votes statutaires (approbation des Rapports Moraux, d'Activité et Financiers notamment, renouvellement du CA et du Bureau) et une après-midi balade sur l'île du Ramier à Toulouse (Histoire de l'hydroélectricité en ville, nature et revégétalisation / désimperméabilisation du Parc des Expositions, Histoire du Risque Industriel de l'île du Ramier, Visite de l'EcoParc).



AG 2020 de FNE Midi-Pyrénées

## COMPOSITIONS DU CA ET DU BUREAU RÉGIONAL 2020 >

La gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Le CA, qui représente la diversité de nos membres et des territoires, se réunit environ quatre fois par an pour préciser les orientations au regard de l'actualité, et peut être sollicité plus fréquemment par courriel et/ou réunion téléphonique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité ou de positionnements ponctuels.



Le Bureau gère et met en œuvre au quotidien en relation directe avec l'équipe salariée les orientations et décisions de l'AG et du CA.

Voici la composition 2020 du CA et du Bureau (retrouvez la composition 2020 sur notre site Internet).

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 >

## 1er collège

FNE 65 (membres désigné.e.s)  
FNE 82 (membres désigné.e.s)  
FNE 82  
UPNET 81(membres désigné.e.s)  
UPNET81

titulaire

Cécile ARGENTIN  
Zette GIRARD  
Nicolas GUIRAUDET  
Françoise BLANDEL  
Didier PACAUD

suppléant.e

Renaud de BELLEFON  
Serge RECLY  
Catherine LIAUT  
Mathieu OULES  
Virginie LENEZET

## 2ème collège

Amis de la Terre Gers- AMT 32  
Asso. Qual. Vie et Envir. HL - CALEUH  
Comité Ecologique Ariégeois - CEA  
Association APRA - Le Chabot  
Nature en Occitanie - NEO  
Nature en Occitanie - NEO

Olivier ROSES  
Emmanuel FORICHON  
Thierry de NOBLENS  
Jean-Pierre JENN  
Jérôme CALAS  
Régis MATHON

Isabelle ARTUS  
Michèle AUDHY  
Jean-Pierre DELORME  
Sandrine LONGIS  
Marc SENOUCHE  
Thomas LHEUREUX

## 3ème collège

SNED

Georges WINTER

Jean-Claude WALTER

## 4ème collège

Adhérent.e.s individuelle.le.s

Frédéric MANON

Anne ROQUES

**L'ÉQUIPE >** pour en savoir plus et voir la composition actuelle de l'équipe, cliquez [ici](#)

### Jean OLIVIER

**Directeur** : docteur en Écologie de l'Université de Toulouse, botaniste et biogéographe, il travaille depuis des années à la compréhension et à la préservation de la biodiversité et de l'environnement, ici et ailleurs. En poste comme directeur depuis février 2019, il anime la vie démocratique de la fédération, gère les financements et coordonne le travail de l'équipe salariée et des volontaires. Il intervient également dans plusieurs formations et prestations.

### Hervé HOURCADE

**Juriste** : titulaire d'un Master en Droit de l'Environnement, il agit depuis des années pour la connaissance et le respect du Code de l'environnement et des réglementations en la matière. En poste depuis janvier 2012, il porte en justice les dossiers contentieux pour lesquels il obtient régulièrement gain de cause.

### Fiona JEGOU

**Coordinatrice de projets – Agriculture, Alimentation, Climat** : titulaire d'un diplôme de Sciences Politiques, elle est en charge de la coordination du réseau fédéral concernant les projets et initiatives axées sur l'agriculture et l'alimentation. Dans ce cadre, elle travaille à un projet de sensibilisation itinérante régionale sur le climat. Elle s'occupe également des formations réduction du gaspillage alimentaire pour les jeunes volontaires en services civiques.

### Léonie WOLCK

**Chargée de mission Santé environnement et Solidarité**, elle propose des rencontres régulières sur la qualité de l'air, elle appuie ses collègues sur le volet santé de leur thématique et elle anime des formations/stands sur la santé environnement.

### Aurore CARLOT

**Chargée de mission et animatrice du réseau Eau** : ingénieure en Agronomie et Environnement, elle œuvre depuis des années pour une meilleure prise en compte du grand cycle de l'eau dans les activités agricoles et d'aménagement du territoire. En poste depuis février 2012, elle anime et accompagne techniquement le réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Elle contribue également aux positionnements nationaux de FNE sur l'eau.

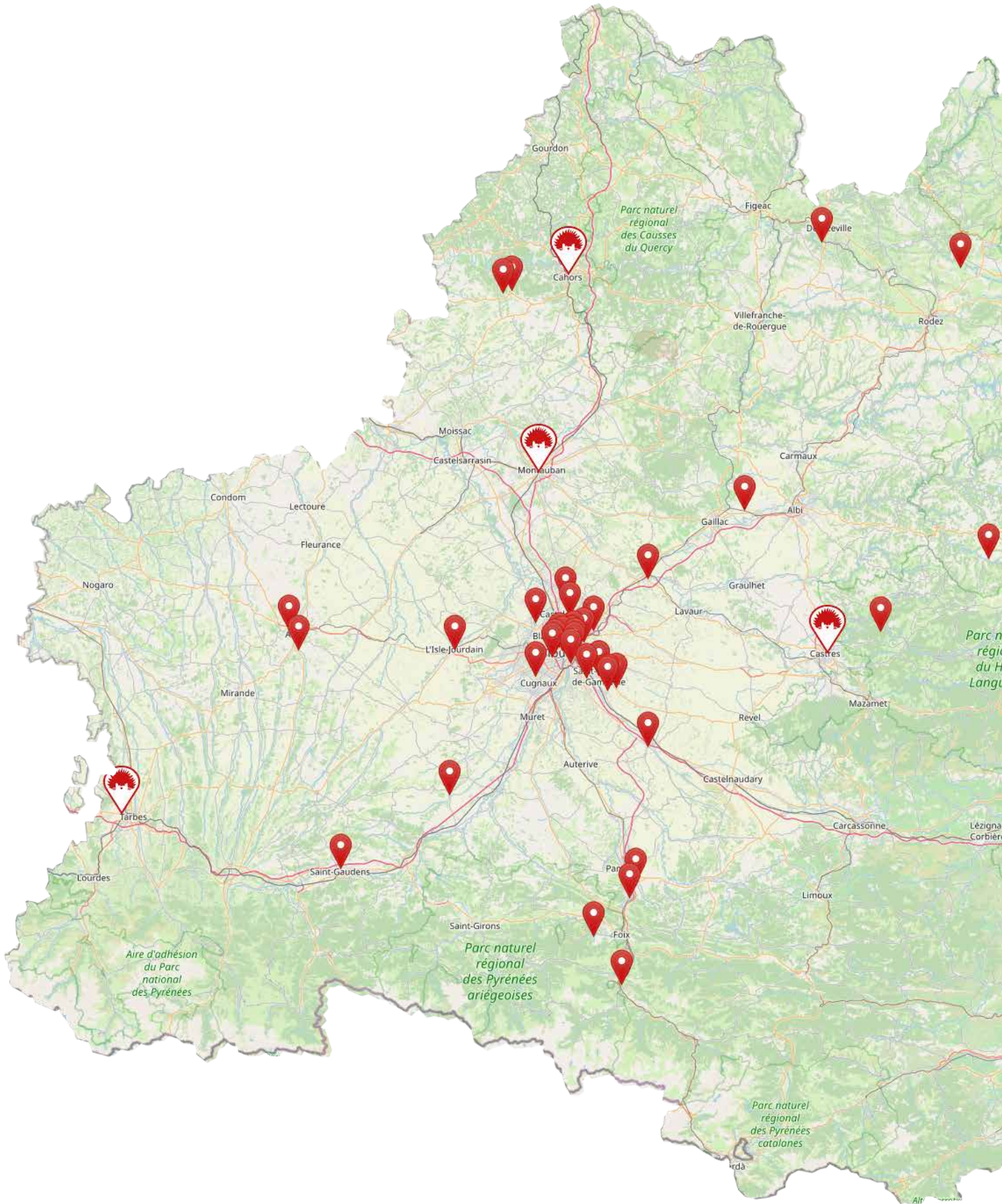
### Émilie MARSAUD

**Chargée de mission sol et biodiversité** : titulaire d'un Master en Gestion de la biodiversité, elle s'implique depuis des années pour le recueil et la diffusion des bonnes pratiques environnementales. En poste depuis octobre 2014, elle réalise les supports audio-visuels de l'association et de ses partenaires. Elle met en place et anime également une dynamique des acteurs du mouvement autour de la thématique "SOL" afin de développer les connaissances et la préservation de ces milieux en lien avec les autres réseaux.

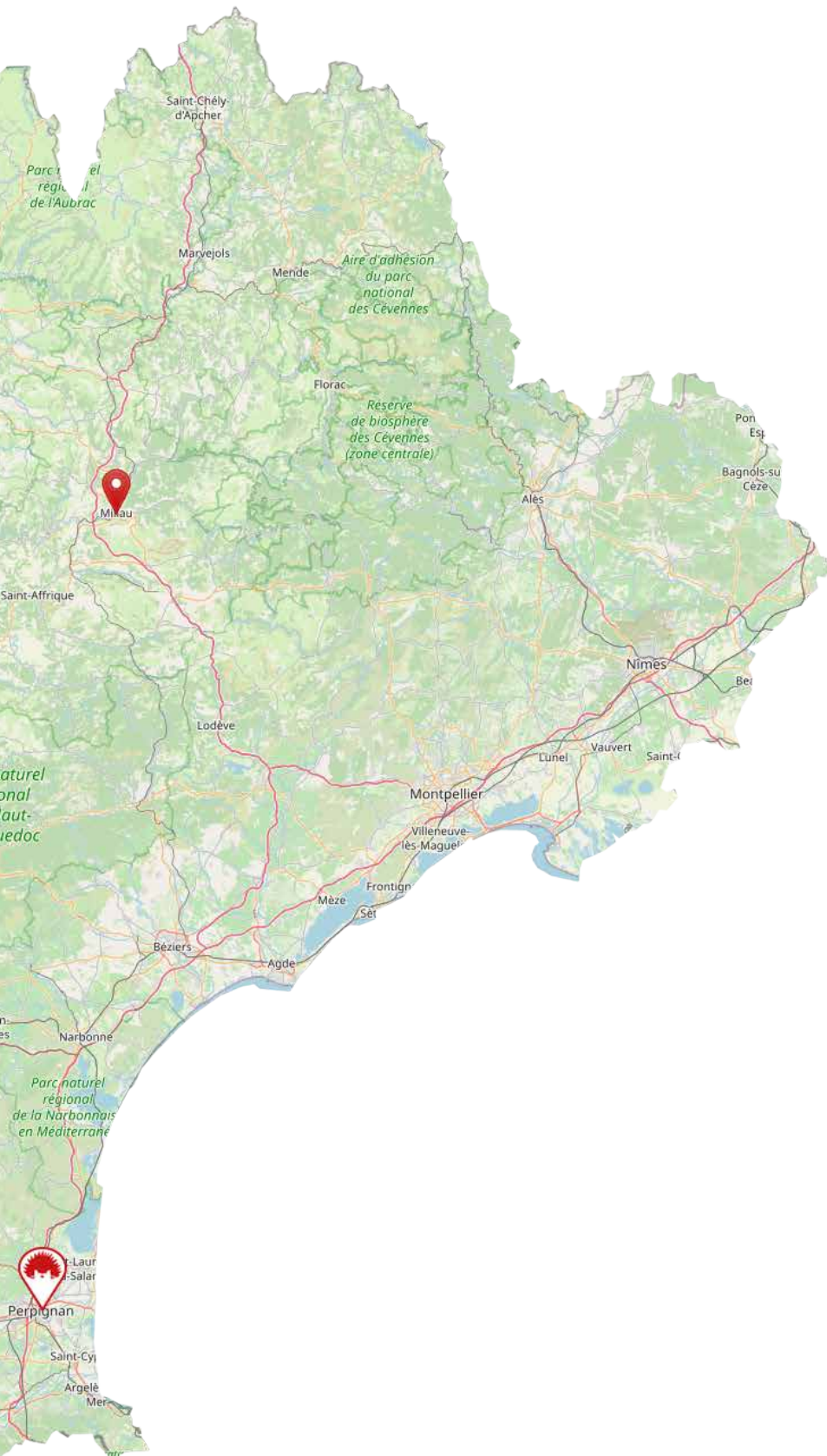
### Elliot SHAW

**Chargé de mission Énergie – Pollution lumineuse** : titulaire d'un BTS en Gestion et Protection de la Nature, il contribue à l'animation des actions et formations contre la pollution lumineuse. En poste depuis septembre 2019, il anime un réseau de bénévoles autour de la lutte contre la pollution lumineuse, et travaille également avec les collectivités pour initier avec elles des projets de trame noire et les inciter à laisser plus de place à l'obscurité en région Occitanie-Midi-Pyrénées pour favoriser notamment le retour de la biodiversité nocturne.

# Nos associations MEMBRES EN 2020







### Fédérations régionales :

1. FNE 65
2. FNE 82
3. GADEL 46
4. UPNET 81
5. FRENE 66

### APNE (Associations pour la protection de l'environnement) :

5. ACNIL
6. ADEBA
7. Amis de la Terre 32
8. Aqua Viva Gardouch
9. ARESO
10. Asso. des Citoyens pour la Défense de l'Env.
11. Association botanique gersoise
12. CALELH
13. Comité Causse Comtal
14. Comité Ecologique Ariégeois
15. Escalquens Plus Harmonieux
16. Fédération Pays des Grands Causses
17. Lauragais en Transition
18. Le Chabot
19. Le Parc St Jean
20. Les Fous du Bois
21. Ma Terre
22. NACRE
23. Nature Comminges
24. Nature en Occitanie
25. Nordenvie
26. Solagro
27. St Sulpice Active et Citoyenne
28. St-Orens NE
29. Zero Waste Toulouse

### Associations hors APNE :

30. ABCDE
31. ADIRAPP
32. Alter-Habitat Lislois
33. ASBBA
34. Aussonne Environnement
35. Carrouve
36. Club Alpin Français
37. Clubs Mouche 31
38. Comité Spéléo
39. Ginestou 2000
40. Les Jardiniers de Tournefeuille
41. SNED

# DE L'AVENIR DE LA REPRÉSENTATIVITÉ RÉGIONALE DE FNE MIDI-PYRÉNÉES >

Si actuellement le territoire couvert par FNE Midi-Pyrénées représente 8 départements, cela ne correspond plus à la réalité administrative de la Région Occitanie. Depuis quelques années, certains de nos financeurs dans le cadre de subventions, ou de réponses à des appels à projets à l'échelle de l'Occitanie nous demandent instamment de nous rapprocher et fusionner avec FNE Languedoc Roussillon, ceci afin d'avoir un interlocuteur unique. C'est ce que nous avons tenté de faire en 2016, puis de nouveau en 2019, mais sans succès.

Malgré une volonté commune de se rapprocher, et le partage de nombreux points communs, il n'a pas été possible de se retrouver dans une seule entité et de s'accorder sur toutes les modalités de cette fusion qui n' a donc pas eu lieu. Cela nous a permis par ailleurs de constater que l'échelle de la Région pour les associations, en dépit des technologies actuelles, représente beaucoup de contraintes en termes de gestion associative, d'investissement bénévole et de coût de transport, que nous aimerions pourtant réduire le plus possible.

Nous avons ainsi tout au long de cette année 2020 travaillé à l'élaboration d'une convention partenariale pour une approche coordonnée du mouvement FNE en Occitanie.

Fin 2020, FNE Midi-Pyrénées avait convenu de la signature de la convention issue des processus d'échanges. La signature de FNE Languedoc-Roussillon devrait intervenir courant 2021.

Gageons que cela permettra de transformer les efforts fournis en 2020 en un modèle de collaboration et de représentation régionale plus adaptée à tous et pérenne.







**03**  **RAPPORT  
FINANCIER  
& COMPTES**

**54** **RAPPORT FINANCIER 2020**

**58** **NOS COMPTES**

# RAPPORT FINANCIER 2020



Jérôme CALAS, trésorier  
de FNE Midi-Pyrénées

L'activité de notre fédération en 2020 ne pouvait bien entendu pas échapper aux vicissitudes de cette année atypique, mais nous atteignons cependant tout juste l'équilibre avec un résultat très légèrement excédentaire de 467€. Il est de fait difficile, dans la lecture des comptes annuels 2020 de séparer ce qui relève de l'impact de la situation sanitaire, des choix assumés quant au projet associatif, les deux se mêlant étroitement.

Ce qui apparaît clairement toutefois, c'est la hausse du volume des subventions publiques qui résulte de la volonté de l'association d'investir des domaines nouveaux et/ou de manière plus approfondie (Santé, Energie, Transports, ..), afin de peser dans les choix politiques et sociétaux à l'échelle de notre région. La prise de conscience de plus en plus forte de nos concitoyens pour les questions environnementales favorise une réorientation budgétaire des collectivités locales vers ce domaine. Notre fédération, forte de son histoire et de son ancrage citoyen, est parfaitement légitime à accompagner ces partenaires dans cette politique et de contribuer à la mettre en œuvre d'une façon ambitieuse et innovante. C'est dans cet esprit que, notamment la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Conseil départemental de la Haute Garonne, ainsi que Toulouse-Métropole ont été particulièrement présents à nos cotés. L'Etat est également intervenu significativement dans le cadre du soutien aux jeunes (redynamisation de l'intermédiation de Volontaires en Services Civiques - VSC et aide au recrutement d'apprentis) et au titre du fonds de solidarité COVID.

Si nous nous réjouissons de cette confiance et du soutien de nos financeurs publics, il faut toutefois garder comme objectif une répartition des produits plus équilibrée, et donc travailler encore et toujours sur la diversification. Cette année « COVID » a été plus difficile sur ce point, du fait de l'impossibilité d'assurer notre programme d'animations en présentiel, ce qui a fait baisser sensiblement le poste « Production vendue », et limité la hausse espérée des partenariats d'entreprises (via les arrondis en caisse).

Vous pourrez également constater la baisse sensible de deux postes importants, les gains liés au juridique (congé parental de notre juriste + réduction de l'activité juridique avec reports de plusieurs audiences du fait de la grève des avocat.e.s et des confinements), et les dons. Sur ce dernier point, il faut préciser que, après le soutien massif des donateurs en 2019, nous n'avons pas souhaité faire d'appel particulier en 2020, considérant que nos soutiens étaient déjà eux-mêmes fortement impactés et/ou sollicités par ailleurs et tant que nos finances permettaient de tenir, que ce soit par les produits classiques que par les aides spécifiques à la situation sanitaire.

Face à l'importance de l'enjeu environnemental et malgré les difficultés d'organisation et financières, nous avons fait le choix (risqué mais assumé) de maintenir notre activité sans faire appel au chômage partiel. Le nouveau potentiel des outils numériques, et le soutien de nos partenaires habituels, ainsi que les aides exceptionnelles (Etat, CD31) nous ont permis de gagner ce pari. Il est important ici de féliciter toute l'équipe des salarié.e.s qui a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité, d'efficacité et de patience face aux difficultés et aux incertitudes.

Soulignons également la hausse des produits liés aux conventions de collaboration associative, notamment avec l'association Rallumons l'Etoile (poste dédié à la mobilité).

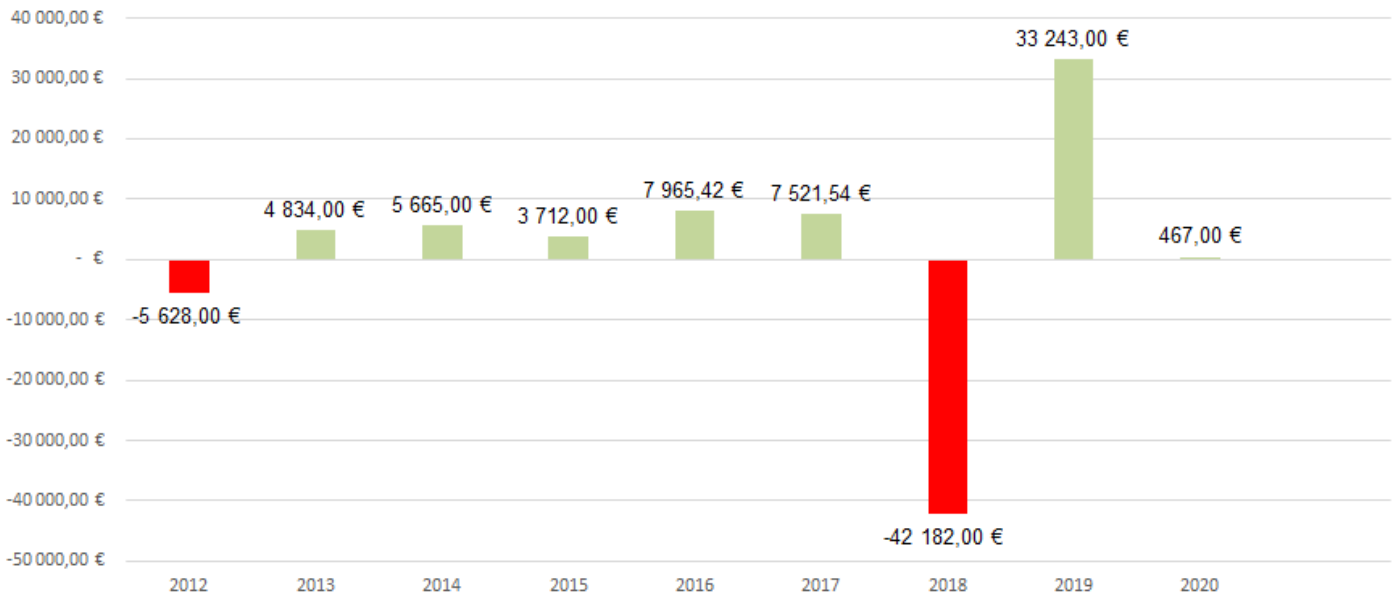
Du côté des charges, l'évolution la plus nette est celle liée aux salaires, mais qui est tout à fait logique dans une optique de renforcement d'activité, et sachant que l'augmentation de masse salariale inclut les salaires de deux salariés en mécénat de compétence mis à disposition auprès de FNE Midi-Pyrénées dont le montant des salaires apparaît d'une part en charge, mais également en recette (en tant que don/mécénat) en contrepartie. Les autres charges étant globalement en baisse (en pourcentage), que ce soit logiquement les frais de transport ou d'organisation d'évènement, ou les frais bancaires grâce à un meilleur état de la trésorerie et une renégociation des conditions tarifaires de découvert et d'avances 'court terme' (Daily).

L'équilibre de trésorerie reste toutefois très fragile, du fait de délibérations d'attribution de subventions parfois très tardives dans l'année alors que notre activité ne peut s'arrêter, mais aussi dans le classique décalage des paiements et du fait de la baisse de recettes directes de prestation et des dons. Le recours à des emprunts, facilités cette année grâce au Prêt Garanti par l'État (PGE) et un nouvel apport avec droit de reprise de Midi-Pyrénées Actives (MPA) permet d'assurer l'activité en continu mais nous amène à être vigilants pour les années à venir.

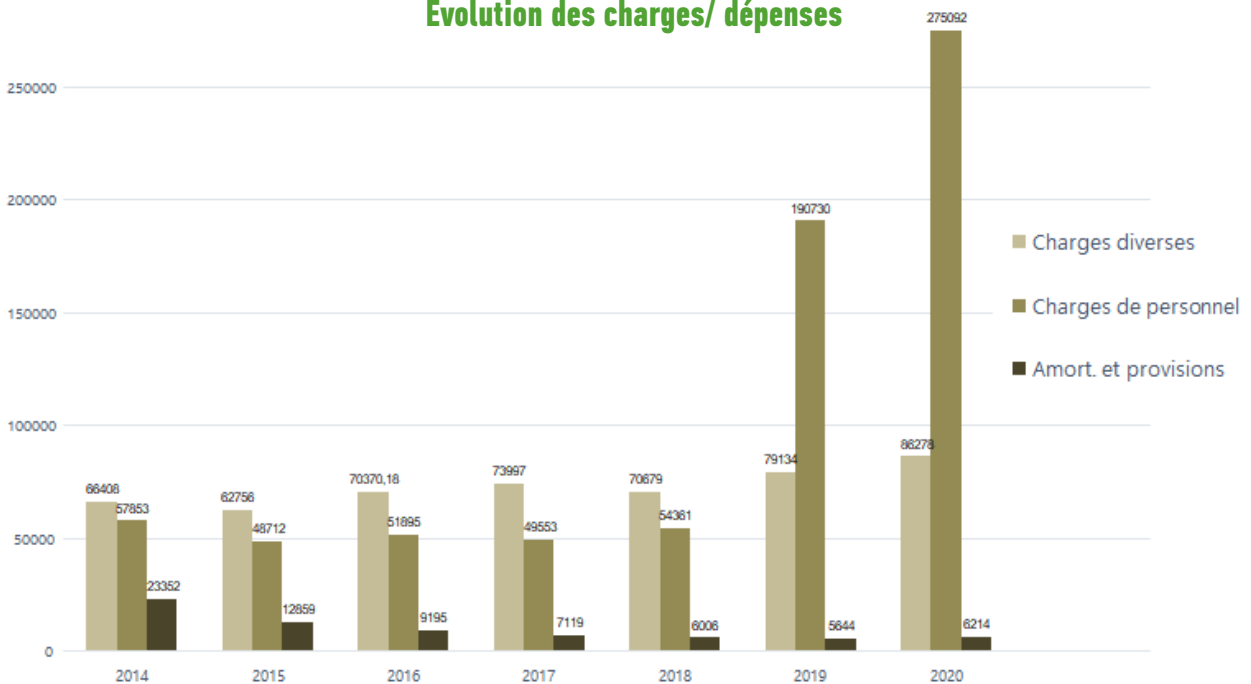
En conclusion, nous dirons que notre équilibre est encore très fragile. Il dépend du maintien de la confiance de nos principaux partenaires, de la possibilité de diversification de nos produits, et de notre capacité à inscrire nos actions dans la durée, et là-dessus nous comptons beaucoup sur l'engagement de nos membres, individuels ou associatifs, pour construire et accompagner un projet fédéral cohérent, solide et durable. C'est ce socle qui nous rend légitimes à revendiquer un rôle primordial comme interface entre citoyens et décideurs et nous rendre incontournables.



## Evolution annuelle et répartition des Produits



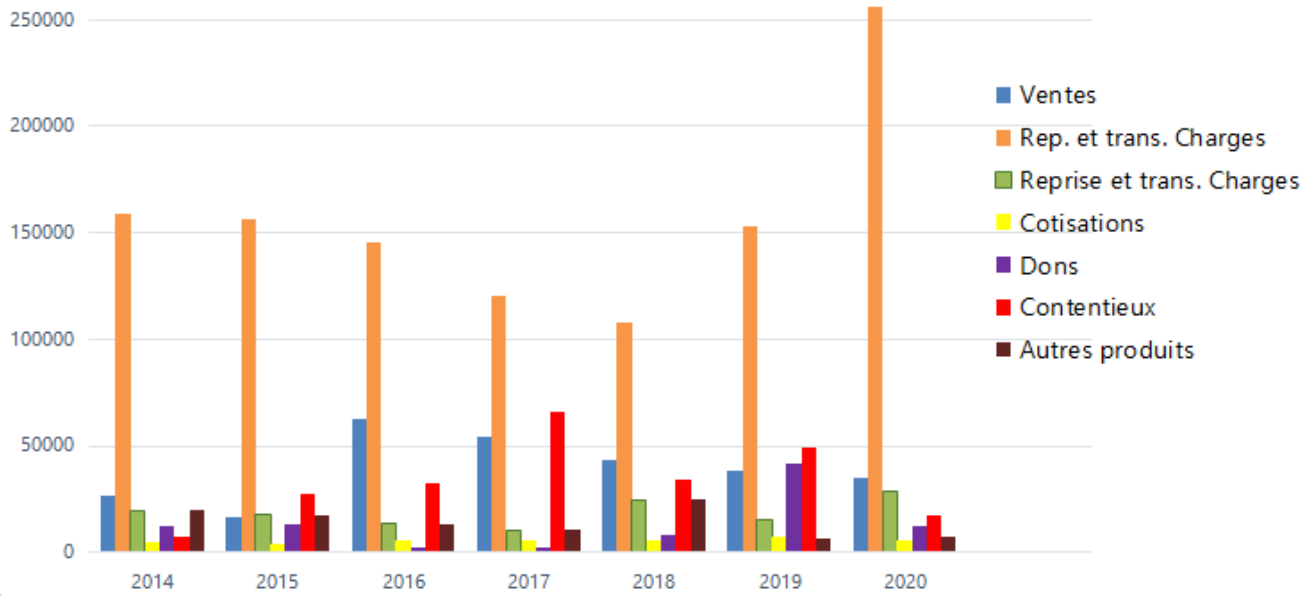
## Evolution des charges/ dépenses



NB: l'effectif salarié est passé de 7 salarié.e.s au 31/12/2019 à 12 dont 2 mécénats de compétences au 31/12/2020

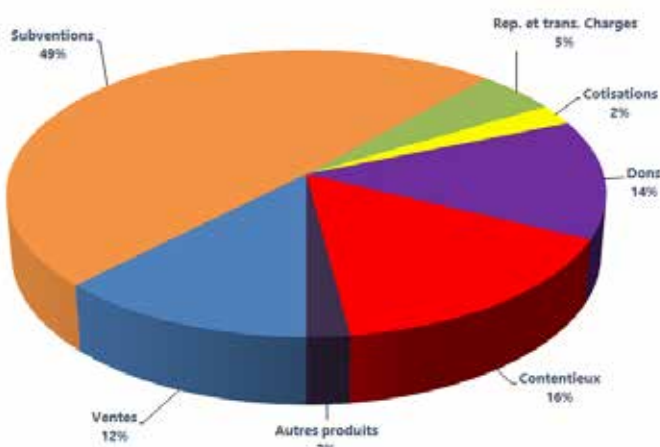


## Evolution des produits

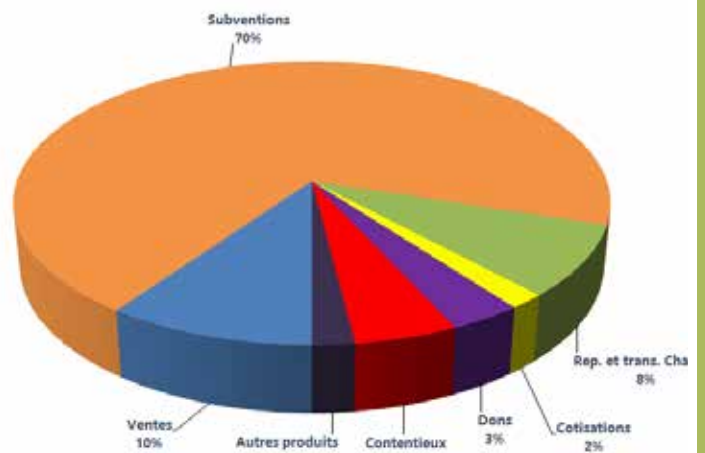


## Répartition des produits 2019-2020

2019



2020



# NOS COMPTES

## Bilan actif

|  | Brut           | Amortissement<br>Dépréciation | Net au<br>31/12/2020 | Net au<br>31/12/2019 |
|--|----------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>  |                |                               |                      |                      |
| Immobilisations incorporelles                                  |                |                               |                      |                      |
| Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires | 90 916         | 90 637                        | 279                  | 3 102                |
| Immobilisations corporelles                                    |                |                               |                      |                      |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels   | 8 006          | 7 223                         | 783                  | 1 701                |
| Autres immobilisations corporelles                             | 19 827         | 18 877                        | 949                  | 192                  |
| Immobilisations financières                                    |                |                               |                      |                      |
| Participations   | 274            |                               | 274                  | 274                  |
| Autres immobilisations financières                             | 1 076          |                               | 1 076                | 1 076                |
| <b>Total I</b>   | <b>120 099</b> | <b>116 737</b>                | <b>3 362</b>         | <b>6 345</b>         |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>   |                |                               |                      |                      |
| Stocks et en-cours   |                |                               |                      |                      |
| Marchandises   | 3 899          |                               | 3 899                | 3 899                |
| Avances et acomptes versés sur commandes                       | 2 195          |                               | 2 195                | 2 000                |
| Créances   |                |                               |                      |                      |
| Créances usages et comptes rattachés                           | 54 046         | 4 510                         | 49 535               | 41 117               |
| Autres créances  | 109 432        |                               | 109 432              | 93 241               |
| Autres postes de l'actif circulant                             |                |                               |                      |                      |
| Disponibilité  | 5 336          |                               | 5 336                | 1 016                |
| Charges constatées d'avance                                    | 465            |                               | 465                  | 8 225                |
| <b>Total II</b>  | <b>175 432</b> | <b>4 510</b>                  | <b>170 922</b>       | <b>149 498</b>       |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>                           | <b>295 531</b> | <b>121 247</b>                | <b>174 284</b>       | <b>155 841</b>       |
| Legs nets à réaliser :   |                |                               |                      |                      |
| acceptés par les organes statutairement compétents             |                |                               |                      |                      |
| autorisés par l'organisme de tutelle                           |                |                               |                      |                      |
| Dons en nature restant à vendre :                              |                |                               |                      |                      |

## Bilan passif

|  | au<br>31/12/2020 | au<br>31/12/2019 |
|--|------------------|------------------|
| <b>FONDS PROPRES</b>   |                  |                  |
| Fonds propres sans droit de prise                                      |                  |                  |
| Autres fonds propres   | 49 975           | 49 975           |
| Fonds propres avec droit de prise                                      |                  |                  |
| Autres fonds propres   | 18 000           | 6 250            |
| Réserves   |                  |                  |
| Report à nouveau   | -54 051          | -87 294          |
| Excédent ou déficit de l'exercice                                      | 467              | 33 243           |
| Situation nette (sous-total)   | 14 391           | 2 175            |
| Subventions d'investissement   | 1 000            | 1 000            |
| <b>Total I</b>   | <b>15 391</b>    | <b>3 175</b>     |
| <b>FONDS REPORTES ET DÉTRES</b>  |                  |                  |
| Fonds de décaissement  |                  | 3 224            |
| <b>Total II</b>  |                  | <b>3 224</b>     |
| <b>PROVISIONS</b>  |                  |                  |
| Provisions pour charges  | 3 220            | 4 010            |
| <b>Total III</b>   | <b>3 220</b>     | <b>4 010</b>     |
| <b>DETTES</b>  |                  |                  |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit                 | 22 868           | 14 642           |
| Emprunts et dettes financières diverses                                | 9 500            | 11 375           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                               | 20 792           | 21 465           |
| Dettes fiscales et sociales  | 74 804           | 37 717           |
| Autres dettes  | 6 192            | 4 358            |
| Produits constatés d'avance  | 21 519           | 55 878           |
| <b>Total IV</b>  | <b>155 673</b>   | <b>145 433</b>   |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>                                   | <b>174 284</b>   | <b>155 841</b>   |
| (1) Dont à plus d'un an (a)  | 22 868           |                  |
| Dont à moins d'un an (a)   | 132 807          |                  |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque             |                  |                  |
| (3) Dont emprunts participatifs  |                  |                  |
| (a) À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours |                  |                  |

## Compte de résultat

|   | Exercice N<br>31/12/2020 | Exercice N-1<br>31/12/2019 |
|---|--------------------------|----------------------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>  |                          |                            |
| Cotisations   | 6 018                    | 7 244                      |
| Ventes de biens et de services  |                          |                            |
| Ventes de biens   | 118                      | 2 975                      |
| Dont ventes de dons en nature   | 18                       | 115                        |
| Ventes de prestations de services                                       | 34 715                   | 35 514                     |
| Dont permisages   | 300                      | 1 680                      |
| Produits de tiers financeurs  |                          |                            |
| Concours publics et subventions d'exploitation                          | 258 514                  | 153 451                    |
| Ressources liées à la générosité du public                              | 12 045                   | 41 801                     |
| Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges | 28 978                   | 15 254                     |
| Utilisation des fonds dédiés  | 3 224                    |                            |
| Autres produits   | 24 358                   | 55 472                     |
| <b>Total I</b>  | <b>365 966</b>           | <b>311 711</b>             |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>   |                          |                            |
| Achats de marchandises  | 38                       | 1 941                      |
| Variation des stocks  |                          | 70                         |
| Autres achats et charges externes                                       | 72 552                   | 58 337                     |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                   | 4 294                    | 2 342                      |
| Salaires et traitements   | 215 320                  | 147 380                    |
| Charges sociales  | 59 772                   | 43 351                     |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations                       | 6 214                    | 5 644                      |
| Report sur fonds dédiés   |                          | 3 224                      |
| Autres charges  | 3 998                    | 78                         |
| <b>Total II</b>   | <b>362 188</b>           | <b>260 367</b>             |
| <b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                                | <b>3 779</b>             | <b>51 344</b>              |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>  |                          |                            |
| Autres intérêts et produits assimilés                                   | 12                       | 4                          |
| <b>Total III</b>  | <b>12</b>                | <b>4</b>                   |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>  |                          |                            |
| Intérêts et charges assimilés   | 879                      | 1 191                      |
| <b>Total IV</b>   | <b>879</b>               | <b>1 191</b>               |
| <b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>                                   | <b>-867</b>              | <b>-1 188</b>              |

|   |                |                |
|---|----------------|----------------|
| <b>3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV)</b>             | <b>2 911</b>   | <b>50 156</b>  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                     |                |                |
| Sur opérations de gestion   | 1 322          | 443            |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges   | 790            | 20             |
| <b>Total V</b>  | <b>2 112</b>   | <b>463</b>     |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                    |                |                |
| Sur opérations de gestion   | 4 557          | 14 919         |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |                | 2 457          |
| <b>Total VI</b>   | <b>4 557</b>   | <b>17 376</b>  |
| <b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>                            | <b>-2 445</b>  | <b>-16 913</b> |
| <b>Total des produits (I+II+V)</b>                                | <b>368 090</b> | <b>312 177</b> |
| <b>Total des charges (II+IV+VI-VII-VIII)</b>                      | <b>367 624</b> | <b>278 984</b> |
| <b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>  | <b>467</b>     | <b>33 243</b>  |

|  |                |                |
|--|----------------|----------------|
| <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>             |                |                |
| Dons en nature   | 41 512         | 32 704         |
| Bénévolat  | 92 486         | 84 291         |
| <b>Total</b>   | <b>134 008</b> | <b>116 995</b> |
| <b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> |                |                |
| Mises à disposition gratuite de biens                  | 41 512         | 32 704         |
| Personnel bénévole                                     | 92 486         | 84 291         |
| <b>Total</b>   | <b>134 008</b> | <b>116 995</b> |

14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse



[contact@fne-midipyrenees.fr](mailto:contact@fne-midipyrenees.fr)

05 34 31 97 86



[www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)

